photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

LORS DES POURPARLERS CONSTITUTIONNELS

CLARK: OUI, LE QUÉBEC A ÉTÉ TROMPÉ

pages A 5 et D 1

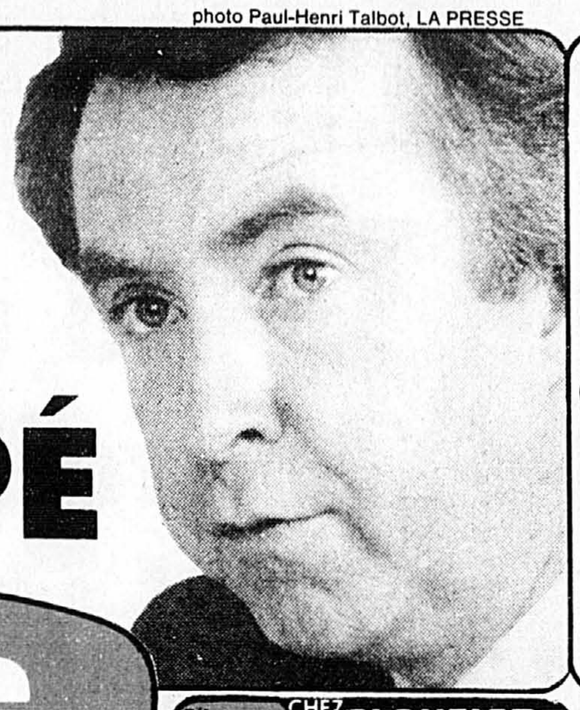

TABLOÏD SPORTS

8-2 GAIN DES EXPOS À SAN DIEGO

page 7

PRISON À VIE POUR M.-A. LECLERC

■ Accusée de complicité dans une affaire de meurtre en Inde, la Québécoise Marie-Andrée Leclerc a été condamnée hier à l'emprisonnement à vie.

page A 3

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

35 cents
HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢

MONTRÉAL, MARDI 4 MAI 1982, 98e ANNÉE, no 103, 84 PAGES, 6 CAHIERS ●

CHEZ CLOUTIER
Tél.: 384-4990
SERGE PARENT, PHARMACIEN
1221 EST, RUE FLEURY
OUVERT DE 9h à 23h / LIVRAISON 7 JOURS

photos PA

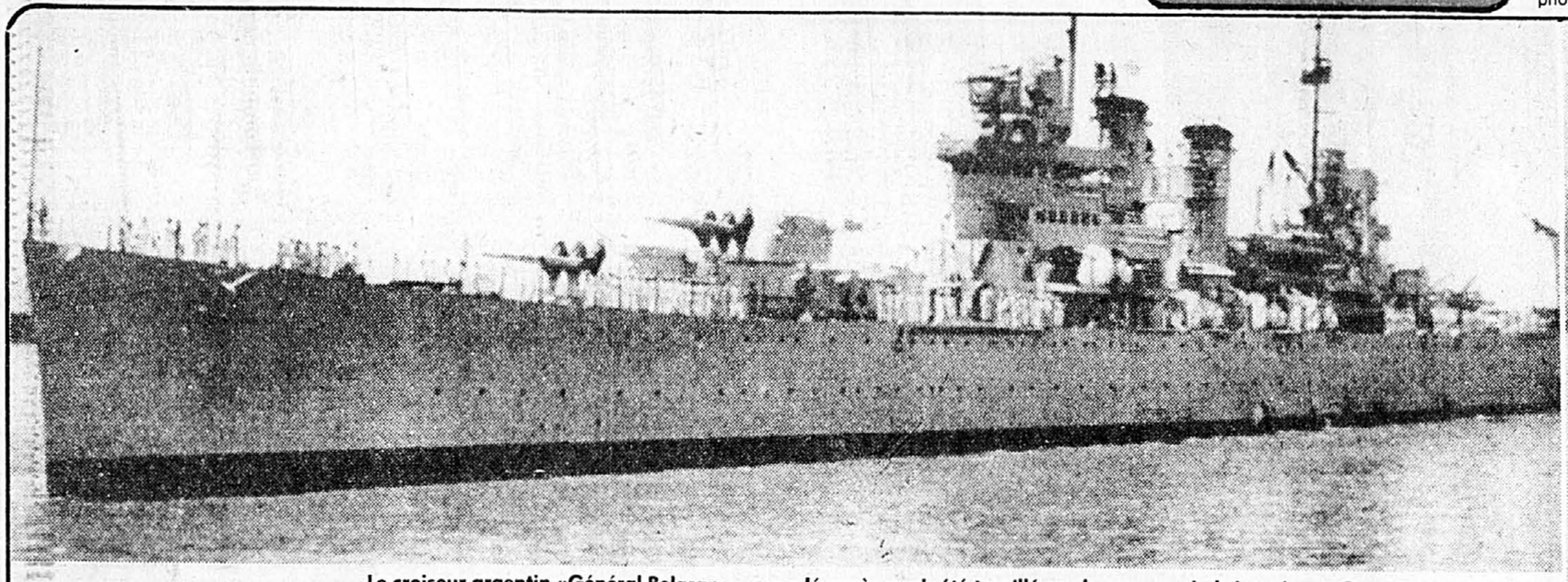

Le croiseur argentin «Général Belgrano» a coulé après avoir été torpillé par le sous-marin britannique «Conqueror», dimanche.

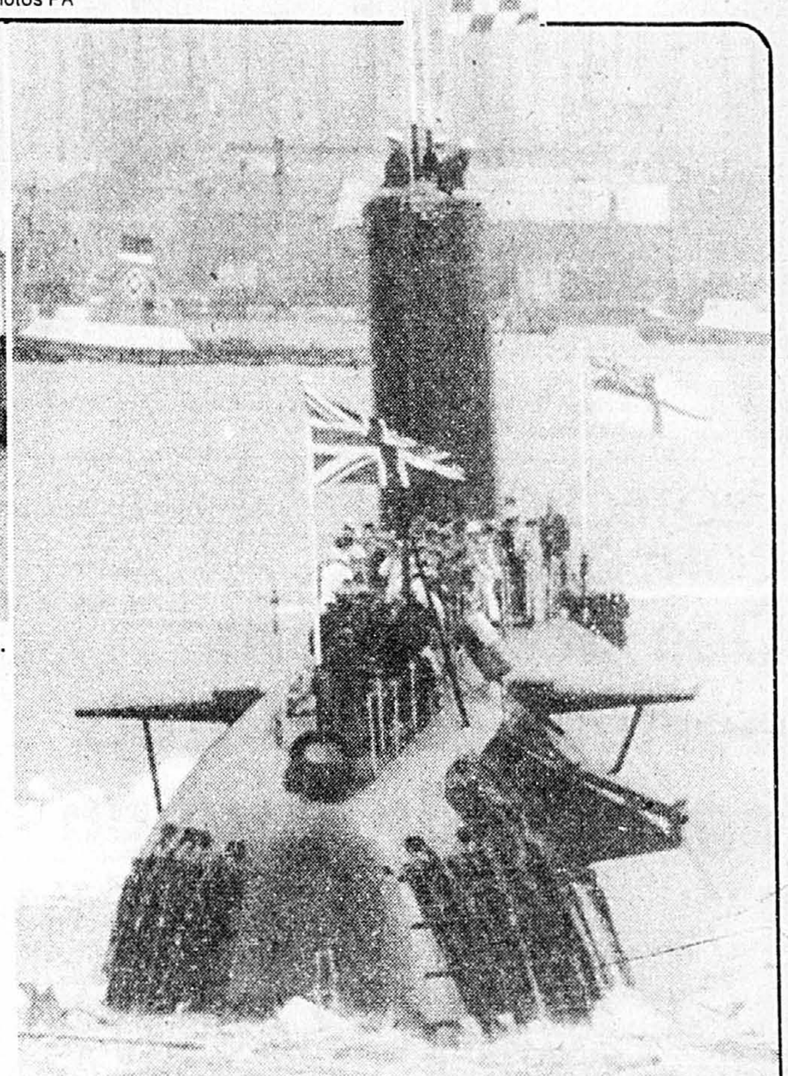

900 MORTS?

■ Environ 500 hommes, soit moins de la moitié de l'équipage du croiseur argentin «Général Belgrano», torpillé dimanche par un sous-marin nucléaire britannique, auraient péri dans le naufrage du bâtiment. Toutefois, seulement 123 hommes ont été retrouvés depuis et on croit que le nombre de morts pourrait atteindre 900. L'Argentine a qualifié cette attaque «d'acte perfide d'agression armée» car, selon le gouvernement argentin, le torpillage a eu lieu à l'extérieur de la zone d'exclusion de 200 milles.

page E 1

photo Pierre McCann, LA PRESSE

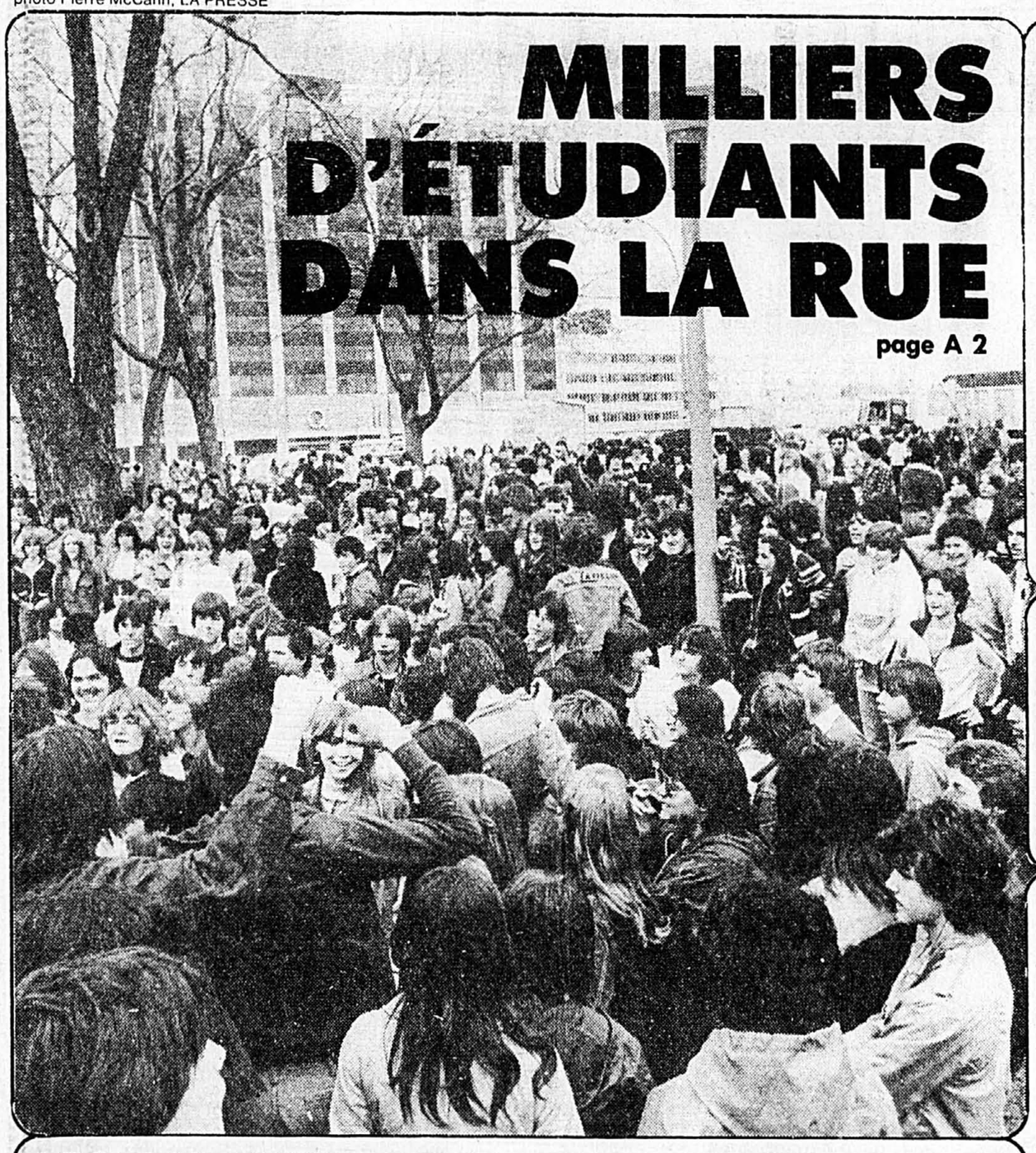

MILLIERS D'ÉTUDIANTS DANS LA RUE

page A 2

photo Pierre McCann, LA PRESSE

MODE

LA MODE QUÉBÉCOISE: OUI, MAIS...

■ De retour de Paris où elle a vu des centaines et des centaines de modèles, Ingrid Saumart se demande si la mode québécoise existe. Elle existe, dit-elle, mais elle est menacée. Les manufacturiers n'ont pas d'argent pour investir dans la promotion des modèles québécois, les créateurs se plaignent de n'être pas compris et les acheteurs ne se donnent même pas la peine de regarder ce qui se fait ici.

page C 1

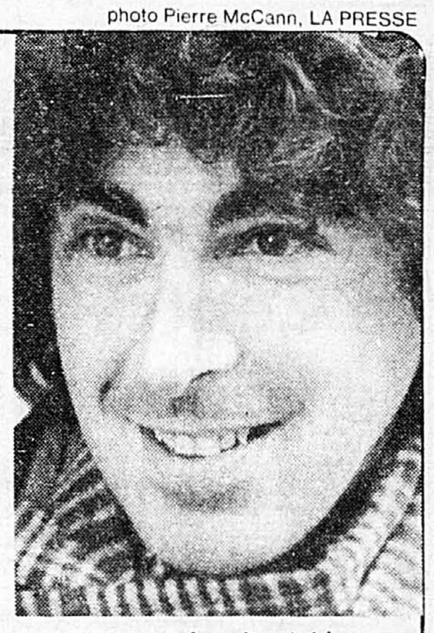

François Guenet: la nuit précédant son dernier défilé, il cousait lui-même les robes pour pouvoir les présenter.

ÉDITO

LA TRISTE VIE À L'ÉCOLE SECONDAIRE

PAR JEAN-GUY DUBUC

page A 6

L'ÉCONOMIE

SUNFLIGHT ET SKYLARK: RIEN À CRAINDRE

■ Les 3,000 Québécois touchés par la faillite des grossistes de voyages Sunflight et Skylark n'ont rien à craindre, a déclaré hier un porte-parole de l'Office de protection du consommateur.

page D 1

LE PORT: BONNE PERFORMANCE

page D 2

SOMMAIRE

3
Annonces classées: D 9 à D 15
Arts et spectacles: B 1, B 2, B 4
— Cinéma: B 3
Décès, naissances, etc.: E 2
Économie: D 1 à D 8
Êtes-vous observateur? D 13
FEUILLETON: D 11
Horoscope: D 10
Le monde: E 1, E 3, E 4
Météo: A 2
Mots croisés: D 12
Pleins Feux: A 8
Quoi faire aujourd'hui: B 3
Télé-câble: B 2
Télévision: B 2
— Horaires: B 3
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: C 1 à C 4
TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées: 18
Contact: 11 à 14
Mots croisés: 18

LES ANARCHISTES

UN PETIT MONDE DE 200 MEMBRES

page A 8

Pourquoi remettre à demain la planification de votre succession.
Consultez-nous dès aujourd'hui...
Ce service est gratuit.
Place Ville-Marie 861-1681
Centre Commercial Fairview 695-5230
Sherbrooke (819) 565-1933
Place Versailles 353-8770

Chez nous, vos intérêts sont bien servis.
Montréal Trust

Un réseau complet et efficace de BUREAUX IMMOBILIERS

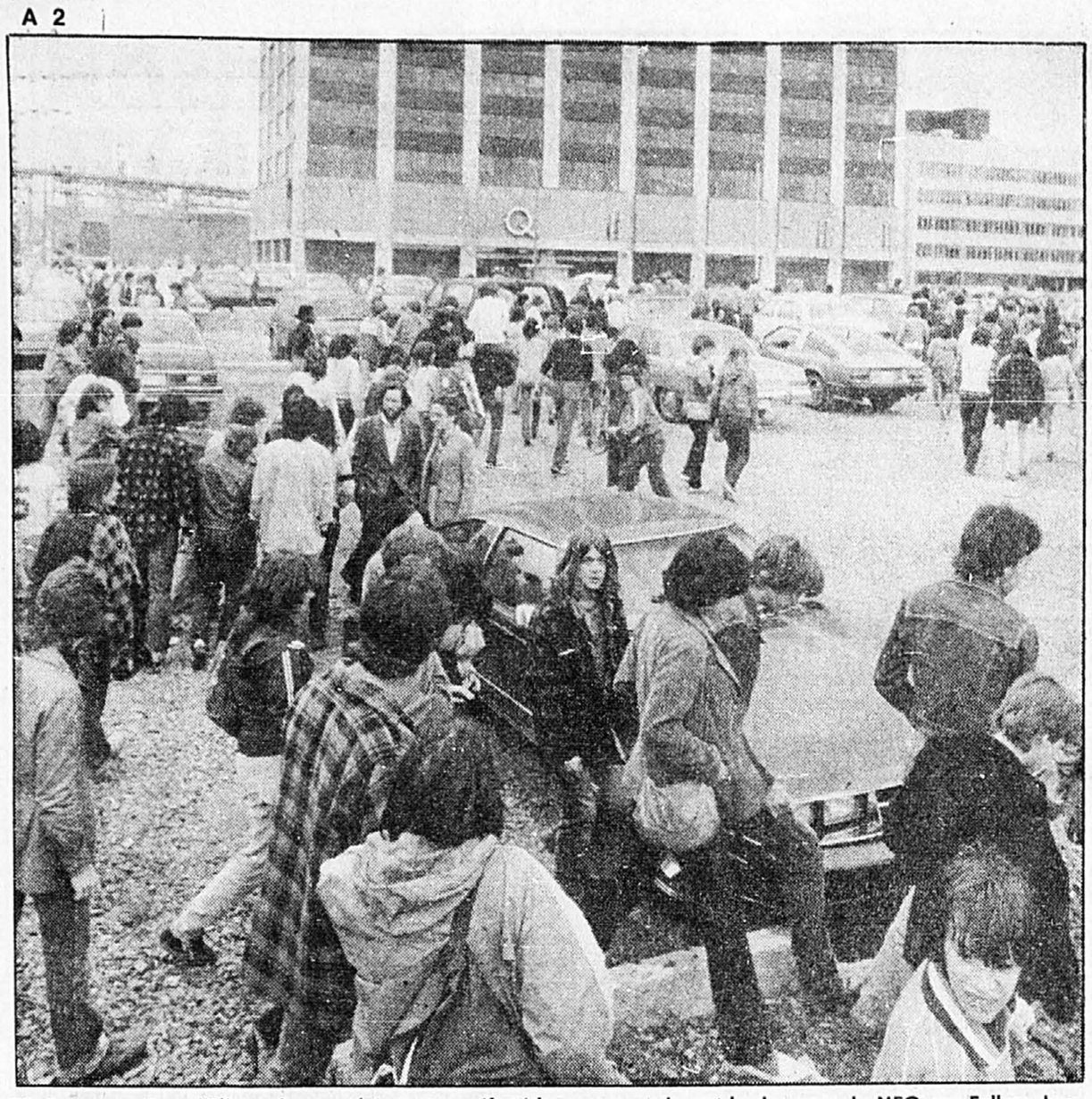

Plusieurs centaines d'élèves du secondaire ont manifesté bruyamment devant les bureaux du MEQ, rue Fullum, leur désaccord à la décision du MEQ d'imposer dès septembre prochain une note de réussite de 60 p. cent aux examens, appliquant ainsi les normes du nouveau programme

photo Pierre McCann, LA PRESSE

DES MILLIERS D'ÉLÈVES DANS LA RUE

La contestation de la note de passage fait boule de neige

Le mouvement de contestation à l'imposition par le MEQ des 60 p. cent requis pour la réussite des examens au secondaire, a fait boule de neige. hier à Montréal. Les élèves d'une quinzaine d'écoles et de polyvalentes de l'Est et du Centre-ville sont descendus dans la rue, entrainant ipso facto la fermeture par CECM de ces écoles pour une partie de la journée, sinon pour toute la journée d'hier.

GEORGES LAMON

Plusieurs milliers d'élèves, issus des quatre coins de la ville ont convergé vers le parc Lafontaine pour se diriger ensuite en nombre réduit, toujours encadrés par de nombreux policiers motorisés, vers les bureaux du ministère de l'Éducation (MEQ), situés au 600, que Fullum. out comme jeudi et vendredi, les manifestatns se sont rassemblés devant les bureaux gouvernementaux en scandant bruyamment des slogans hostiles à la mesure gouvernementale qui devrait commencer à s'appliquer progressivement au secondaire dès septembre et ce jusqu'en 1987. Les manifestants ont terminé leur ronde devant les bureaux de la CECM.

Rencontre informelle

A ce dernier endroit, certains de leurs porte-parole ont rencontré des représentants de la direction générale de la CECM à qui ils ont fait état de leur inquiétude, alléguant l'impuissance de leurs moyens pour faire entendre leur point de vue.

A l'issue de cette rencontre informelle, les représentants de la CECM ont précisé qu'un comité pédagogique avait été chargé entre autres d'étudier le nouveau programme et de cette question des notes de passage d'examen fixée à 60 p. cent par le MEQ. Toutefois, il ont clairement indiqué qu'en pratique la CEM ne pouvait pas faire grand chose dans ce dossier qui relevait de la compétence du MEQ.

Quant aux policiers, ils se sont contentés de faire respecter l'ordre par les jeunes manifestants tout le long de leur parcours, prévenant ainsi toute tentative belliqueuse de la part des élèves dont la marche s'est déroulée plutôt calmement.

Les ¾ des écoles touchées

Rappelons que jusqu'ici les trois-quarts des 48 écoles secondaires et polyvalentes de la CEM ont été touchées par ces arrêts sporadiques. Seules, les 12 écoles anglophones ont jusqu'ici refusé de se joindre à ce vaste mouvement de contestation.

A la CECM, on estime qu'il s'agit d'un mouvement passager qui ne risque nullement de connaitre l'ampleur qu'avait connu la vieille capitale: des écoles avaient fermé leurs portes durant environ trois semaines à la suite de la cntestation étudiante.

PROTECTION DU CONSOMMATEUR

Des accusations portées contre trois agences de location

(PC) — L'Office de protection du consommateur (OPC) vient de porter des actes d'accusation contre trois agences de location de Montréal.

Deux poursuites ont été intentées contre M. Gérald Dank, qui fait affaire à Montréal sous les raisons sociales des «Locateurs de logements» et des «Localisateurs de logements». L'OPC lui reproche des «représentations fausses et trompeuses»: une annonce parue en avril dans le quotidien «The Gazette» offrait un logement qui était déjà loué.

Six autres poursuites sommaire ont été signifiées par l'Office contre Monsieur Logement, Enr. (Location Éclair, Inc.): cinq pour représentation fausse et trompeuse à la suite d'une annonce dans «La Presse» offrant un logement qui était déjà loué, et une pour le fait d'avoir «omis de s'identifier en qualité de commerçant dans un message publicitaire».

Les causes, entreprises à la suite d'une enquête de l'OPC en avril, seront entendues le 18 juin.

CE SOIR AU PALAIS DE JUSTICE

Audiences parlementaires sur la protection de la jeunesse

Ce soir à 19 heures, la grande cour (salle 5.15) du Palais de Justice de Montréal se transformera en un forum touchant à la délinquance juvénile, sujet très chaud qui a de quoi délier bien des langues. Les neuf députés mem-

NICOLE BEAUCHAMP

bres de la commission parlementaire spéciale de la Protection de la jeunesse convient en effet tous les citoyens intéressés à venir faire entendre leur son de cloche sur l'application actuelle de la loi 24, particulièrement sur les aspects ayant trait aux jeunes délinquants.

Le caractère novateur de cette commission parlementaire, composée de quatre députés de l'Opposition officielle et de cinq députés de l'équipe ministérielle en comptant son président Jean-Pierre Charbonneau, donne donc aussi le ton aux rencontres publiques tenues dans plusieurs régions du Québec. À Montréal comme ailleurs, des témoignages sur le vif de personnes provenant de tous les milieux (policiers, parents, jeunes qui sont passés par les centres d'accueil etc.) animeront les échanges. Ce qui tranche avec le style classique des audiences où les porte-parole de groupes organisés défilent à la tribune pour y lire un mémoire sur la question discutée.

Le mandat de cette commission itinérante, créée le 19 décembre dernier, consiste à évaluer l'application de la loi 24 en vue d'apporter des correctifs susceptibles d'aplanir les problèmes majeurs soulevés par le traitement à la fois des cas de protection et de délinquance. Ce dernier volet de la loi de la Protection de la Jeunesse, qui suscite le plus de frictions et d'âpres débats parce qu'il prend source aux confluents du respect des droits des jeunes et de celui des droits des victimes d'actes délictueux, retient d'abord l'attention de la commission. Celle-ci recherche notamment à travers ses travaux à établir un concensus qui puisse assurer la crédibilité de la loi dans tous les milieux.

Elle a déjà analysé les différentes difficultés surgies sous le régime de la loi 24, entrée en vigueur il y a trois ans, et un bilan préliminaire lui a inspiré des hypothèses de solution. Par le biais des rencontres publiques et privées en cours, la commission sonde ni plus ni moins les coeurs et les esprits pour vérifier l'à-propos des solutions envisagées. Elle considérera les opinions recueillies lors de l'élaboration de ses recommandations.

APRÈS UN AN

Le Centre sportif de Longueuil échoit à Édouard-Montpetit

Le cegep Edouard-Montpetit s'est vu confier la gestion du Centre sportif communautaire de Longueuil. La décision résulte d'une entente intervenue entre les trois parties concernées: le cegep lui-même, la Régionale de Chambly et la ville de Longueuil.

GERMAIN TARDIF

Le problème de la gestion faisait depuis près d'un an l'objet d'un litige qui a eu ses répercussions jusque devant les tribunaux.

La ville de Longueuil voulait gérer le complexe avec l'accord de la Régionale mais le cegep s'y objectait invoquant le fait qu'il était situé sur ses terrains, que ses buts étaient avant tout éducatifs et que le cegep était en mesure d'en assumer lui-même la gestion, ce qu'il fit, d'ailleurs, dès septembre dernier.

Le gouvernement, y compris le ministère de l'Éducation, avait donné son appui à la ville de Longueuil dans cette affaire.

L'entente qui vient d'être conclue ne touche toutefois pas l'aréna du centre sportif qui continuera à être gérée par la ville par l'intermédiaire d'une société privée avec qui elle a signé un contrat.

L'accord prévoit que le cegep assumera la gestion comme elle le fait déjà mais sous la surveillance d'un comité tripartite qui aura pour mandat, entre autres choses, de voir à la répartition du temps d'utilisation du complexe entre les étudiants et le public longueuillois.

Le règlement de ce conflit devrait mettre un terme à la bataille légale qui mettait aux prises le cegep et la ville en Cour supérieure.

Lancement du premier service héliporté de soins d'urgence

(PC) — Il s'écoulera peut-être un certain nombre d'années avant que le ciel québécois ne soit sillonné quotidiennement par des ambulances aériennes chargées de transporter les blessés graves directement vers les hôpitaux, mais un pas en ce sens a été franchi hier avec le lancement du premier service héliporté de soins d'urgence au Québec.

Propriétaire d'une société ambulancière de Laval, l'Escouade médicale U.M.T.A.Q., M. Gilles Cousineau a affirmé au cours d'une conférence de presse tenue en bordure des pistes de l'aéroport de Dorval que les deux hélicoptères Twinstar spécialement aménagés pourraient répondre aux cas d'urgence dans un rayon de 200 milles de la métropole.

«L'utilité première de ce service réalisé en coopération avec la division des hélicoptères de la Société Aérospatiale est de desservir les secteurs éloignés des grands centres urbains et d'atteindre les lieux difficiles d'accès comme les routes congestionnées, les zones accidentées et les édifices en hauteur», a expliqué M. Cousineau.

rapidement un patient à un centre hospitalier spécialisé, le facteur temps étant primordial pour sauver les personnes blessées gravement, a souligné le fondateur du nouveau service.

Économie

Citant une étude effectuée par Statistique Canada en Colombie-Britannique, M. Cousineau a indiqué que le transport par hélicoptère avait permis de récupérer 65 pour cent des blessés à la colonne vertébrale.

Si le service héliporté est à $550 l'heure, considérablement plus coûteux que les ambulances conventionnelles, il a pourtant sa place dans l'économie des soins de santé, a continué M. Cousineau.

«Le coût estimé pour une victime qui reste paralysée toute sa vie est de $1.5 million, mais pire encore que les considérations financières, la misère humaine, l'anxiété, la frustration et le désespoir sont incalculables.»

Au Québec, enseignent les statistiques, un accident mortel se produit à toutes les 5 heures, 37 minutes et 58 seconde...

Combien de ces gens serait-il possible de sauver si l'intervention des services d'urgence était plus rapide?

délai de quatre heures seulement est permis entre le moment de l'accident et celui de l'intervention chirurgicale dans les cas de blessures graves à la colonne vertébrale.

Délais trop longs

Et bien souvent, en raison des distances, les délais d'intervention sont beaucoup trop longs.

L'hélicoptère peut se déplacer à 150 milles à l'heure en ligne droite, ce qui le rend particulièrement apté à ce rôle ambulancier.

De plus, seuls les centres où se pratique la neurochirurgie sont habilités à accueillir les blessés de cette catégorie et ils sont généralement situés dans les grands centres.

Le responsable du service a ajouté que la moitié des cas de blessures médullaires étaient dus à des accidents de la route, ce qui dramatise davantage le rôle joué par l'hélicoptère comme compresseur de temps.

L'hélicoptère - ambulance, un appareil turbopropulsé conçu par l'Aérospatiale est muni de tous les dispositifs nécessaires au transport et à la surveillance médicale

Il peut transporter deux techniciens paramédicaux et deux patients sur leur civière.

Parmi les appareils de bord, on relève un défibrillateur, qui peut également servir à la surveillance de la fonction cardiaque, un distributeur de sérum ou de plasma, un dispositif d'alimentation en oxy-

et la majeure partie des instruments et des médicaments disponibles dans une salle d'urgence.

On peut aussi utiliser l'ambulance volante pour assurer l'intervention rapide de médecins, de techniciens médicaux d'urgence ou de «paramédiques» sur les lieux d'un sinistre ou encore l'acheminement de médicaments, de sangs et d'organes vitaux vers les hôpitaux.

«Une autre de nos préoccupations sera le transport d'enfants nés prématurément ou brûlés, où l'élément décisif de survie est la rapidité et la qualité de l'intervention», a dit M. Cousineau.

M. Cousineau s'attend à ce que les centres hospitaliers et les corps policiers fassent appel à ses services.

Son fondateur affirme n'avoir obtenu aucune subvention gouvernementale pour lancer l'entreprise, mais compte bien qu'il pourra, avec le temps, faire la preuve de sa rentabilité autant économique que sociale.

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 4 Max.: 20
Ensoleillé et quelques passages nuageux

DEMAIN: Ensoleillé et chaud

La Quotidienne
Tirage d'hier
953

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	0	18	Ensoleillé
Outaouais	4	20	Ensoleillé
Laurentides	0	18	Ensoleillé
Cantons de l'Est	0	18	Ensoleillé
Mauricie	−2	15	Ensoleillé
Québec	0	15	Ennuagement
Lac-Saint-Jean	0	15	Ensoleillé
Rimouski	0	8	Nuageux
Gaspésie	0	6	Nuageux
Baie-Comeau	0	5	Averses
Sept-Iles	0	4	Neige ou pluie

Canada

	Min.	Max.
Victoria	4	10
Edmonton	3	21
Regina	8	26
Winnipeg	15	28
Fredericton	0	16
Halifax	3	10
Charlottetown	6	14
Saint-Jean	3	7

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	7	13	Nlle-Orléans	16	28
Buffalo	5	16	Pittsburgh	5	21
Chicago	8	24	San Francisco	8	21
Miami	21	27	Washington	11	23
New York	12	24	Dallas	—	—

Les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	10	14	Madrid	5	26
Athènes	10	22	Moscou	6	17
Acapulco	22	34	Mexico	11	26
Berlin	2	13	Oslo	1	13
Bruxelles	3	14	Paris	8	16
Buenos Aires	14	18	Rome	6	21
Copenhague	4	9	Séoul	8	24
Genève	1	10			
Hong Kong	20	28	Tokyo	19	26
Le Caire	12	28	Trinidad	28	37
Lisbonne	13	24	Vienne	—	—
Londres	7	11			

la presse

DAOUST VEUT EN APPELER

La prison à vie pour Marie-Andrée Leclerc

d'après PC, AFP, Reuter

L'avocat de la famille de Marie-Andrée Leclerc, condamnée hier, en Inde, à l'emprisonnement à vie pour complicité dans une affaire de meurtre, considère que la sentence est «exagérée».

Me Raymond Daoust a affirmé qu'il recommandera à l'avocat indien de Mlle Leclerc d'en appeler du verdict et de la sentence.

«Je ne m'attendais pas à ce qu'elle soit trouvée coupable, a dit Me Daoust. C'est Sobhraj qui a fait tout le travail.»

«Je ne m'attendais pas à ce qu'elle soit trouvée coupable, a dit Me Daoust. C'est Sobhraj qui a fait tout le travail.»

Par ailleurs, l'annonce de la condamnation de Lévisienne a été accueillie avec consternation et incrédulité par ses proches. «Ce n'est pas croyable, on s'attendait à un acquittement dans cette affaire», a confié Denise Leclerc, soeur de Marie-Andrée. La jeune femme a ajouté qu'il lui semblait illogique que sa soeur soit condamnée à la détention à perpétuité après avoir été trouvée coupable de complicité après le fait.

Marie-Andrée Leclerc téléphoto CP

Charles Sobhraj, un Français né au Vietnam, a été condamné en même temps que Marie-Andrée Leclerc à l'emprisonnement à vie pour le meurtre, en 1976, d'un touriste israélien, Alan Aaron Jacob, qu'ils avaient empoisonné puis dépouillé dans un hôtel de Bénarès.

Me Raymond Daoust a déclaré n'avoir pas encore reçu confirmation de la sentence du Haut commissariat canadien en Inde parce que le procès s'est déroulé à Bénarès, à environ 1,200 km de New Delhi. Le célèbre criminaliste attend cette confirmation aujourd'hui du premier secrétaire de l'ambassade canadienne.

Transfert au Canada

L'avocat québécois, qui a représenté Marie-Andrée Leclerc en Inde durant une partie du procès, considère que «le verdict est mal fondé» sur «la plus faible cause qu'aient eue les autorités indiennes».

Me Daoust entend explorer avec le secrétariat d'Etat canadien aux Affaires extérieures la possibilité que Marie-Andrée Leclerc soit transférée dans une prison canadienne pour purger sa sentence.

Tout de suite après le prononcé de la sentence, avant de quitter la salle d'audience, Marie-Andrée Leclerc a rendu sa bourse à la police et a enlacé une des religieuses du couvent où elle demeurait durant le procès qui a duré six mois.

Quant à l'avocat de la defense, Me R. K. Singhal, il a dit que le verdict l'a «complètement pris par surprise».

Le couple maudit

Surnommés «le couple maudit», Marie-Andrée Leclerc, âgée de 36 ans et originaire de Lévis au Québec, et Charles Sonhraj, âgé de 38 ans, avaient déjà été condamnés à 14 ans de prison par le tribunal de New Delhi en 1978 pour le meurtre d'un touriste français, Luc Salomon, ainsi que pour tentative d'empoisonnement de 40 touristes français dans un hôtel de la capitale indienne.

Au procès de Bénarès comme à celui de New Delhi, Charles Sobhraj, habillé avec soin, a plaidé non coupable et assuré, souvent avec brio, sa propre défense. Quant à Marie-Andrée Leclerc, qui est infirmière, on rapporte qu'elle se réfugia dans le mysticisme et qu'elle est restée étrangère aux débats.

LA CONFIRMATION SANGLANTE DEVANT LE CORONER

Un seul des témoins admet avoir utilisé un couteau

Deux cruches de vin, deux caisses de bière, un oncle sourd-muet ivre et agressif et une quinzaine d'amis réunis pour célébrer la confirmation d'un garçonnet de 12 ans. Cette petite fête s'est terminée à coups de poignard, le 24 avril dernier, à la résidence de M. Roger Le Courtois, lorsque ce dernier et trois de ses amis ont décidé de chasser l'indésirable.

ANDRÉ PÉPIN

Hier, devant le coroner Maurice Laniel, un des quatre témoins importants dans cette affaire, Roméo Huard, 33 ans, a admis avoir utilisé un couteau de chasse pour expulser la victime, Yvon Langlois, un handicapé de 43 ans.

Au cours de la soirée, la victime aurait insulté les gens par des gestes grivois. On l'a chassé une première fois, mais il est revenu avec deux amis, également sourds-muets. C'est à ce moment que M. Le Courtois a demandé l'aide de Roméo Huard, Réal Gagnon et Ludger Angerhart, pour repousser le groupe sur le balcon de la résidence située sur la 2ième avenue à Rosemont.

Une bousculade assez vive s'ensuivit et Langlois s'affaissa. «Je voulais l'effrayer et, soudainement, sans que je sache pourquoi, il est tombé sur mon couteau», a expliqué Huard qui dit s'être débarrassé de l'arme meurtrière en la lançant sur le toit de la maison. Puis il est retourné à l'intérieur terminer sa bière...

Depuis ce meurtre, la police de la CUM détient quatre témoins importants, chacun d'entre eux disant ne pas se souvenir des circonstances de la tragédie. Ce matin, les deux handicapés qui accompagnaient la victime le 24 avril dernier seront appelés à la barre. Ce n'est qu'après ces témoignages que le coroner sera en mesure de déterminer qui sera cité à procès dans cette affaire. Les policiers ont par ailleurs retrouvé un deuxième couteau ensanglanté sur les lieux, mais tous affirment ne l'avoir jamais vu.

Les deux hommes sourds-muets qui doivent témoigner ce matin sont Marcel Masson et Louis Panelli. La cour du coroner doit faire appel à un interprète.

L'hôte de la réception, M. Roger Le Courtois, a précisé hier qu'il ne voulait pas être détenu au même endroit que ses amis pour éviter d'être harcelé. Jusqu'à maintenant, seul Huard dit avoir utilisé une arme et avoir atteint accidentellement Yvon Langlois. Les quatre témoins semblent avoir oublié plusieurs détails du déroulement de l'altercation.

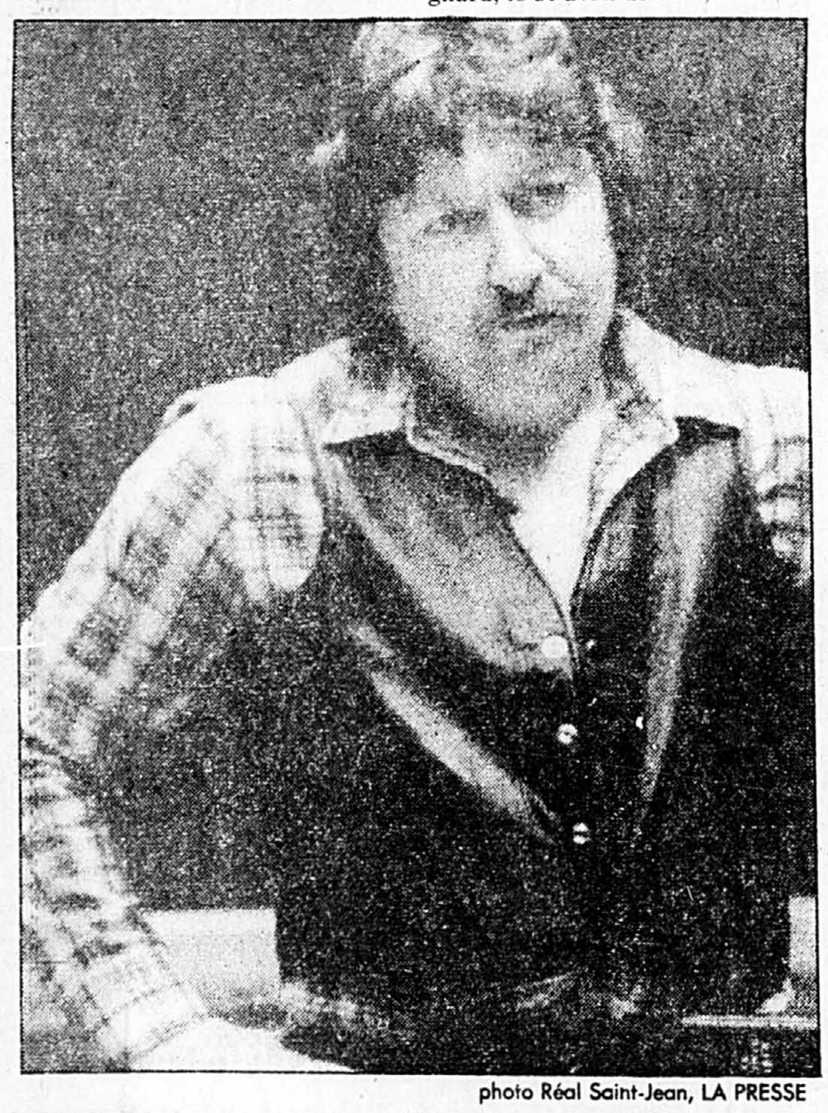

photo Réal Saint-Jean, LA PRESSE

Roméo Huard affirme que la victime est tombée sur son couteau de chasse.

DÈS LE 1er JUIN

2h35 de Montréal à Québec en LRC

QUÉBEC (PC) — Des trains LRC (le fameux «léger - rapide - confortable» de Bombardier) seront mis en service à compter du 1er juin prochain sur les liaisons Québec-Montréal et Montréal-Ottawa.

La nouvelle a été annoncée hier par le président de Via Rail, M. Frank Roberts, à l'issue d'une réunion du conseil d'administration de cette société tenue à Québec.

Un train LRC effectuera quotidiennement la navette aller-retour entre Montréal et les deux capitales.

En ce qui concerne la liaison Québec-Montréal, le départ aura lieu à 7 heures, de Montréal, et à midi, de Québec. On estime que la durée du voyage sera de 2 heures 35.

Par ailleurs, le président de Via Rail a dit qu'il avait bon espoir que les négociations en vue du retour des trains à l'ancienne Gare du palais, dans le centre-ville de Québec, aboutiraient à une entente prochainement.

M. Roberts a précisé que Via Rail espérait retrouver la Gare du palais, d'autant plus que la société avait connu une baisse d'achalandage de 20 p. cent depuis que les services voyageurs avaient été déménagés à Sainte-Foy.

Le projet représente un investissement de $23 millions et on ne s'entend pas, pour le moment, sur le partage des coûts.

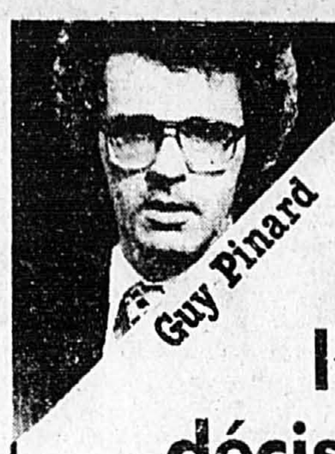

Guy Pinard

Le dossier du Stade olympique: l'heure de la décision a sonné

Le Conseil des ministres devrait se pencher à sa réunion de demain sur le dossier du parachèvement du Stade olympique.

En émettant cette hypothèse, Mme Catherine Rudel-Tessier, attachée de presse du premier ministre René Lévesque, rappelle que le gouvernement voulait initialement prendre sa décision pour le début d'avril, afin de remettre le chantier en marche dès ce printemps. Ce facteur est d'importance parce, si l'on devait opter pour la solution préconisée par la Régie des installations olympiques, il faudrait relancer les travaux dès ce printemps pour que la toiture soit installée à temps pour la saison 1986.

Donc, admet Mme Rudel-Tessier, le dossier accuse un certain retard, qu'elle impute aux nombreux problèmes qui confrontent le gouvernement Lévesque depuis quelques semaines et aux vacances de Pâques.

Les toitures gonflables

Quant à la décision elle-même, il serait très surprenant que le premier ministre Lévesque, responsable du dossier depuis la démission de Claude Charron comme membre du Conseil des ministres, accorde beaucoup d'attention aux deux projets de toits gonflables proposés par M. Pierre Jutras et par le consortium Aérostat-Modulcan. M. Lévesque, dit-on en milieu bien informé, arrêtera son choix sur une solution permanente dès maintenant, et la solution de $64 millions proposée par la RIO a une bonne longueur d'avance, si elle n'est pas seule dans la course.

Mais avant de trancher le débat, le premier ministre devra, par exemple, s'assurer de la possibilité de solidifier le mât du stade avant qu'on ajoute des étages additionnels.

À ce sujet, une lettre du 7 octobre 81, adressée au président de la RIO, M. Lucien Saulnier, par Francis Boulva et Associés Ltée, consultants experts en structures et fondations, constitue une sérieuse mise en garde: «Après analyse, le *mât a été déclaré par les experts comme étant un élément structuralement faible. Il devrait donc être soulagé le plus tôt possible.*

«De façon générale, tout élément structural actuel chargé d'une manière différente de celle prévue par le concepteur présente un potentiel de risque.

«Ces deux principes de base font ressortir la responsabilité qu'implique le choix d'une solution au problème du parachèvement du Stade olympique».

Pas de commentaires de Saulnier

Au sujet des toitures gonflables, il est bon de savoir que, «par respect pour les décideurs», selon un porte-parole de la RIO, le président Saulnier refusera de faire le moindre commentaire sur la faisabilité ou la plausibilité d'un tel projet, tant que le conseil des ministres n'aura pas rendu sa décision publique.

Mais est-il nécessaire de rappeler que depuis son arrivée dans le dossier, M. Saulnier a été plutôt réfractaire à ce type de toitures et a surtout favorisé les solutions qui s'inscrivent dans le sens du concept original.

Le restaurant du village olympique

Dans le but de desservir les résidents du Village olympique et les quelque 700 employés travaillant pour l'un ou l'autre des organismes gouvernementaux qui y sont installés, la Régie des installations olympiques avait prévu l'aménagement d'un restaurant au niveau de boutiques.

En juillet dernier, après avoir investi $600 000 dans l'aménagement et l'équipement d'un restaurant, la RIO commençait une période de rodage. Avant de confier l'administration du restaurant à l'entreprise privée, la régie voulait s'assurer que le restaurant serait utile.

L'expérience ayant été concluante aux yeux de la RIO, cette dernière procédait à un appel d'offres en novembre dernier, et c'est le concessionnaire Marcel Couture qui devait obtenir le contrat. Le 1er décembre dernier, Couture assumait la responsabilité du restaurant.

Malheureusement, l'entreprise de Couture aura fait long feu puisque, après à peine quatre mois d'exploitation, le concessionnaire remettait son bilan pour cause de faillite.

Le restaurant du Village olympique rouvrira-t-il ses portes? Si oui, sera-t-il administré par la RIO à titre de service additionnel aux locataires du village, ou sera-t-il confié à l'entreprise privée?

La hausse des loyers

Même si l'administration du village olympique a dû hausser sensiblement ses loyers depuis un an personne, selon Nicole Mireault, porte-parole de la RIO, n'a encore menacé de contester la hausse devant la Régie du logement. Quant à la liste d'attente, elle est toujours aussi longue.

SELON SON NIVEAU SCOLAIRE

Un étudiant coûte de $2,763 à $8,049 aux contribuables

QUÉBEC (PC) — Un étudiant de niveau primaire ou secondaire coûte annuellement $2,763 aux contribuables québécois, révèle le dernier rapport annuel du ministère de l'Éducation.

Au niveau collégial, un étudiant coûte $3,850 tandis qu'au niveau universitaire, cet étudiant coûte $8,049, selon le rapport qui vient d'être déposé à l'Assemblée nationale.

Le coût moyen est calculé en divisant les dépenses de fonctionnement du système scolaire par le nombre d'étudiants qui le fréquentent.

On indique que pour l'année scolaire 1980-81, 1,130,000 jeunes québécois fréquentaient les commissions scolaires dont les dépenses de fonctionnement ont atteint $3.1 milliards.

Les cégeps, dont le fonctionnement a coûté presque $500 millions, ont accueilli 120,000 étudiants, soit à peu près la même clientèle que les universités qui, elles, ont coûté $970 millions.

Pour l'année scolaire 1980-81, un étudiant universitaire du premier cycle touchait en moyenne $2,866 d'aide par le biais du système des prêts-bourses.

Un étudiant du collège touchait pour sa part $2,411 s'il fréquentait un cégep public ou $2,727 s'il fréquentait un collège privé.

L'étudiant qui a complété son cégep entre 1976 et 1978, puis son université entre 1978 et 1981 aura reçu en moyenne une aide financière gouvernementale de $10,916 constituée de bourses de $6,634 et de prêts accumulés de $4,282.

RÉCUPÉRABLE PLUS TARD

60,000 personnes âgées privées de supplément de revenu pour un oubli

OTTAWA (PC) — Quelque 60000 personnes âgées ne recevront pas leurs suppléments de revenu garanti ce mois-ci car elles ont oublié de remplir le formulaire requis annuellement par le ministère de la Santé.

Environ 1.3 million de personnes âgées sont admissibles à ce supplément de revenu. Ces dernières peuvent recevoir jusqu'à un montant de $233.89, somme qui s'ajoute au montant régulier de la pension de vieillesse de $232.97.

Pour recevoir ce supplément, celles-ci doivent remplir un formulaire distribué avec le chèque de pension à chaque mois de décembre. Dans cette formule, on demande de déclarer les revenus qui proviendraient d'autres sources que celles du gouvernement.

Le ministre de la Santé indique que chaque année plusieurs personnes admissibles omettent de remplir leur demande, perdant ainsi temporairement le supplément auquel elles ont droit.

Cette année, environ 4.5 pour cent des personnes admissibles n'ont pas envoyé leurs formulaires à temps. Les revenus additionnels n'étaient donc pas inclus quand les chèques du mois d'avril ont été postés.

Le ministère informe toutefois les retraités qu'ils pourront récupérer les sommes qui leur sont dues s'ils remplissent leur demande durant les prochains mois et l'envoient immédiatement au gouvernement.

Le plein montant du supplément de revenu garanti est donné aux personnes âgées ne recevant aucun autre revenu que celui des pensions de vieillesse du gouvernement. Sinon, la somme diminue de $1 par mois pour chaque $2 venant d'autres sources que celle du chèque de pension.

Les constructeurs d'habitations contre l'entente de principe

Les entrepreneurs en construction du secteur habitation voteront contre l'entente de principe intervenue entre l'Association des entrepreneurs en construction du Québec, la FTQ-construction et le Conseil provincial des métiers de la construction.

C'est ce que le président de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec, M. Pierre Rioux, a fait savoir devant ses membres de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean - Côte-Nord.

Les entrepreneurs voteront donc contre les augmentations qui ont fait l'objet d'une entente de dernière minute le 1er mai. Les membres de l'APCHQ ne veulent pas que le secteur de l'habitation fasse les frais de l'inconsciente générosité des autres secteurs.

L'assemblée des entrepreneurs en construction aura lieu le 19 mai prochain.

LES CONTRÔLES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Trudeau se tourne vers la population

■ CHARLOTTETOWN — Le premier ministre, M. Pierre Elliot Trudeau, a lancé hier à Charlottetown ce qui semble être devoir une campagne nationale pour convaincre la population de la nécessité d'une entente fédérale provinciale pour la mise en place de contrôles salariaux dans la fonction publique.

GILBERT LAVOIE
(de notre envoyé spécial)

M. Trudeau, qui poursuivait sa tournée des provinces de l'Atlantique, a d'abord énoncé sa proposition hier midi à l'occasion d'un lunch privé avec un groupe d'hommes d'affaires et de représentants du monde de l'éducationà Saint-Jean au Nouveau-Brunswick.

«Il croit encore que de tels contrôles sont nécessaires pour corriger la situation, et il nous a dit de faire des pressions au niveau provincial et d'en parler au monde afin d'arriver à un résultat» a confié le président de la Fédération des caisses populaires acadiennes, M. Richard Savoie, à l'issue de la réunion.

Si on se fie aux propos des participants à ce lunch, la proposition de M. Trudeau a reçu un accueil très favorable chez les hommes d'affaires du Nouveau-Brunswick, qui l'ont même incité à reprendre les discussions à ce sujet avec les provinces.

Les leaders libéraux provinciauxde l'Atlantique, et particulièrement MM. Doug Young du Nouveau-Brunswick et Jo Ghiz de l'Île-du-Prince-Édouard, qui seront en campagne électorale sous peu, se sont montrés beaucoup plus prudents vis-à-vis la proposition fédérale, qui risque de devenir un thème électoral chez eux. À la suite de leur réunion en matinée avec M. Trudeau, ils ont même refusé de se prononcer sur une telle offre en déclarant ne pas en avoir discuté.

Le premier ministre ne s'est pas gêné pour autant, et il est allé porter son message directement aux militants libéraux de l'Île-du-Prince-Édouard, à Charlottetown.

Au leader libéral Jo Ghiz, qui venait de déclarer qu'il irait renouer avec le fédéralisme coopératif une fois élu, M. Trudeau a répondu sur un ton de mise en garde: «M. Ghiz, en tant que chef d'une province libérale, doit défendre les intérêts de son île, mais il ne doit pas le faire d'une façon qui soit contradictoire au bien du pays».

Pierre Trudeau Laserphoto PC

Le premier ministre a alors donné en exemple la réusion de février sur l'économie, à laquelle il avait offert aux provinces d'instaurer des lignes directives sur les hausses salariales dans la fonction publique. Après avoir expliqué son offre en détail, il a déclaré que le pays est trop gras et trop complexe pour être gouverné d'Ottawa seul, ou uniquement par les législatures provinciales.

Faisant état de la présence des médias, il a dit qu'il désirait transmettre ce message à tous les Canadiens et il a demandé aux libéraux de l'Île-du-Prince-Édouard de donner un exemple national «en comprenant ces choses et en les communiquant». Les journalistes se sont rués immédiatement sur le leader libéral provincial, Jo Ghiz, pour savoir s'il endossait la proposition libérale, dans son désir de renouer avec le fédéralisme coopératif. Ils ont toutefois retrouvé un politicien bien embêté: «pas du tout, je ne vais pas aussi loin, je ne suis pas un premier ministre provincial, je n'ai pas étudié la proposition de M. Trudeau et c'est faux de votre part d'assumer que j'appuie ce qu'il a dit» a répondu M. Ghiz, en promettant de prendre position sur le sujet d'ici la prochaine campagne électorale.

Cette tournée de M. Trudeau l'amènera demain en Gaspésie et sur la Côte-Nord, au Québec.

Ryan entend bien demeurer le chef

■ (PC) — Le chef du Parti libéral du Québec a voulu mettre fin à l'incertitude au sujet de son avenir politique immédiat, hier, en déclarant qu'il entendait rester à son poste et lutter pour le conserver au congrès de son parti en septembre.

Après avoir prononcé un discours au Canadian Club, il s'est dit confiant de recevoir alors l'appui de la base.

«J'ai pleine confiance, a-t-il dit, que l'opinion du parti sera de nouveau favorable aux orientations fondamentales que j'ai défendues et qui sont, à mon avis, dans le meilleur intérêt du Québec et du Canada.»

Un relevé récent de la Presse Canadienne a démontré que 10 des 43 membres du groupe libéral à l'Assemblée nationale souhaitaient la démission immédiate de M. Ryan, tandis que les autres croyaient qu'il devait rester à son poste au moins jusqu'à septembre.

La populiarité de M. Ryan, même à l'intérieur de son parti, a baissé depuis que les libéraux ont été balayés par le Parti québécois aux élections générales de 1981.

Après sa défaite, on a beaucoup critiqué le «style» de campagne de M. Ryan et il s'est fait de nouveaux ennemis chez les plus ardents fédéralistes de son parti en novembre dernier quand il a appuyé une motion du PQ condamnant l'unilatéralisme fédéral en matière constitutionnelle.

Claude Ryan Laserphoto PC

Le ministre fédéral de la Justice, M. Jean Chrétien, a qualifié de «folle» la prise de position de M. Ryan et le bruit a couru de plus en plus qu'un certain nombre de ministres fédéraux brigueraient volontiers la direction du parti provincial.

Lundi, M. Ryan a dit aux reporters que les libéraux fédéraux avaient essayé de miner sa position mais que leurs efforts avaient échoué.

«Ils ont l'air de considérer les libéraux provinciaux avec beaucoup de commisération, dit-il, mais ils pourraient peut-être garder une bonne part de cette commisération pour leur propre problème de direction.»

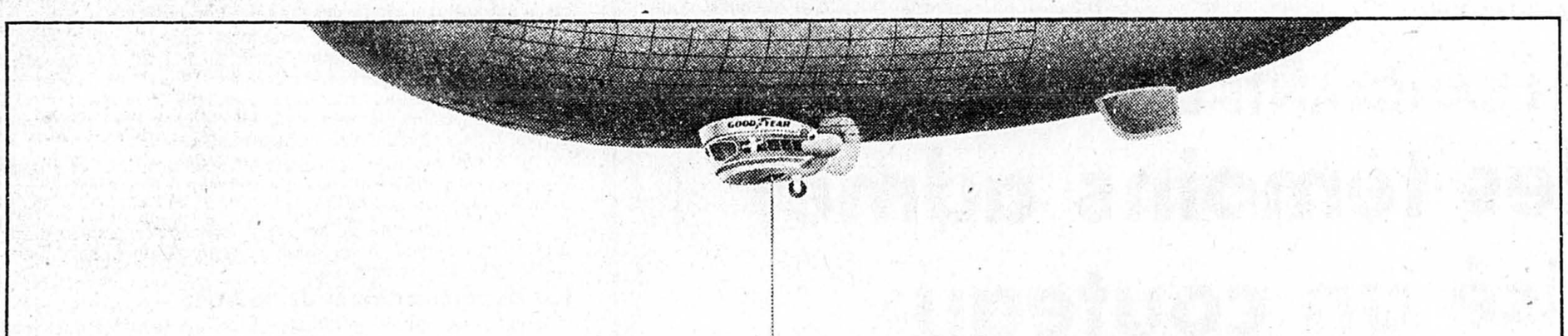

EN BREF

Parizeau jongle

■ Le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, doit «jongler» par le temps qui court. Normalement, les budgets du Québec sont déposés en février ou mars. Cette année, sa présentation a été ajournée à mai sans qu'une date précise ait été fixée. Il y a à cela plusieurs raisons. On peut difficilement prévoir de nouvelles hausses de l'impôt sur le revenu, les Québécois étant les Canadiens les plus taxés. Le Québec doit faire, aux taux d'intérêt courants, le service d'une dette cumulative qui devrait atteindre $19 milliards dans la nouvelle année financière, ce qui rend difficile tout emprunt. L'essence, cible favorite de tous les gouvernements qui ont besoin d'argent comptant, est déjà sujette à une taxe provinciale de 40 p.c. Il ne semble pas possible de tenir la promesse d'une diminution de l'impôt sur le revenu. Les syndicats qui groupent les 320,000 travailleurs du secteur public n'ont pas encore répondu à l'ultimatum du gouvernement d'accepter $640 millions de coupures dans les hausses prévues ou d'affronter des licenciements massifs. M. Parizeau doit convaincre le marché des obligations que le Québec fait des efforts sérieux pour réduire ses dépenses et ses emprunts. M. Timothy Crowell, de Moody's Investment Services à New York, dit que M. Parizeau peut attendre à la fin de mai sans nuire à la cote du Québec sur le marché des obligations.

Propagande libérale

■ Plusieurs députés ont accusé hier le gouvernement fédéral de dépenser des millions de dollars dans une «explosion massive» de publicité pour répandre la propagande libérale plutôt que de l'information utile. La publicité fédérale coûtera au moins $100 millions cette année, y compris l'argent dépensé par des sociétés d'État et autres agences, a prédit M. Perrin Beatty, ancien ministre responsable de la publicité sous le gouvernement progressiste-conservateur de 1979.

Entente Canada-Irak

■ Le Canada et l'Irak devraient bientôt signer une entente qui empêcherait toute répétition de la situation dans laquelle se trouve actuellement General Motors du Canada qui a sur les bras 12,000 voitures dont personne ne veut. Le représentant du ministère des Affaires extérieures, qui a annoncé cette nouvelle, a ajouté que, la semaine dernière, le cabinet avait autorisé le ministre du Commerce, M. Ed Lumley, ou l'ambassadeur du Canada en Irak, à signer l'accord sur le commerce et sur la coopération économique et technologique avec les pays du Moyen-Orient. Cet accord constituerait une table de discussion où il serait possible d'éclaircir des situations comme celle-là, a noté le porte-parole.

LORS DES POURPARLERS CONSTITUTIONNELS

Québec a été trompé, estime Joe Clark

Le chef conservateur, Joe Clark, n'a pas employé le mot *trahison*, mais il est clair dans son esprit que le gouvernement du Québec a été trompé lors des pourparlers constitutionnels par le gouvernement Trudeau et même, dans une certaine mesure, par les gouvernements des autres provinces.

PIERRE VENNAT

M. Clark, qui accordait une longue entrevue hier matin à un groupe de journalistes de LA PRESSE, considère que s'il est vrai que le Québec a accepté de laisser tomber son droit de véto traditionnel, «c'est en échange de quelque chose», à savoir, la pleine compensation financière lorsque le Québec décide de se retirer d'un projet fédéral-provincial, bref lorsqu'il se sert de ce qu'on appelle la clause d'opting-out.

Or, de souligner M. Clark, on a pris le droit de veto du Québec, mais on ne lui a pas accordé la pleine compensation.

Ceci dit, M. Clark a reproché quelque peu au gouvernement Lévesque de n'avoir pas réussi, et peut-être de n'avoir pas fait les efforts nécessaires pour expliquer son point de vue aux autres provinces.

«L'hypothèque» Trudeau

Il considère toutefois normal que le point de vue du Québec soit mal perçu par les autres provinces puisque pour elles, surtout dans l'Ouest du pays, M. Trudeau est un Québécois, élu premier ministre grâce au support des Québécois, qui lui ont donné 75 députés sur 76. En conséquence, dans l'esprit de plusieurs, le porte-parole des Québécois, c'est Trudeau. Selon M. Clark, le Parti Québécois n'est pas le premier à devoir supporter cette hypothèque. Les gouvernements Bertrand et Bourassa, avant lui, ont également eu de la difficulté à gagner l'appui des autres provinces face à un «Trudeau québécois, élu par des Québécois».

M. Clark trouve cela d'autant plus déplorable qu'il considère que de tous les leaders conservateurs depuis la Confédération, il est celui qui comprend le mieux et défend le mieux les Québécois. Toutefois, jusqu'ici, il a obtenu moins d'appuis aux élections de la part des électeurs québécois que John Diefenbaker, par exemple, lequel n'était pas réputé pour sa compréhension des points de vue québécois.

Le chef conservateur croit toutefois que, lui au pouvoir, la situation changera. Partisan du «Canada des communautés», d'un gouvernement respectant les divers régionalismes au sein duquel chaque province aurait ses représentants forts, il dit qu'il lui est même possible de s'entendre avec un gouvernement péquiste, malgré son option souverainiste clairement affichée.

M. Clark refuse de croire que le gouvernement Lévesque était de mauvaise foi au départ et que par conséquent, à cause de son option, aucune entente constitutionnelle n'aurait été possible. «C'est M. Trudeau qui fait du Québec une province pas comme les autres, en la présentant comme pire des autres», a-t-il lancé à un moment donné.

Pour un PC québécois

Pour prendre le pouvoir, bien sûr, M. Clark a besoin de l'appui des Québécois. Si les sondages montrent que sa cote et celle de son parti ont monté, il aimerait avoir des militants plus vigoureux.

Il a déploré qu'au Québec, là où ses militants auraient des chances de l'emporter, au lieu de mettre tous les efforts sur la prise du pouvoir dans certains comtés, «on fait beaucoup de querelles X contre Y», bref que le parti, au Québec, a trop été, dans le passé, en proie à des querelles de personnalités.

Il a déploré également que les conservateurs du Québec ne jouissent pas d'une structure provinciale, rappelant que bien avant Peter Lougheed, du temps des crédisites, il avait mené la bataille pour un parti conservateur fort en Alberta et qu'il ne le regrettait pas.

Ceci dit, ce parti, il ne peut le créer d'autorité et il comprend que les quelques militants conservateurs décidés du Québec désirent concentrer leurs efforts sur la lutte fédérale. Mais il admet que le fait de ne pas pouvoir compter sur une machine provinciale forte, comme dans l'Ouest, ou d'une tribune provinciale qui permettrait aux conservateurs d'être constamment présents dans les média embarasse. Sans oser répudier l'Union nationale comme telle, le chef conservateur a clairement indiqué que son souhait serait qu'éventuellement, un parti conservateur provincial émerge au Québec.

Enfin, après avoir déclaré que le développement d'un sentiment régionaliste fort au pays était une chose tout à fait normale, et qu'avec lui, «il n'y aurait pas de Western Canada Concept», parce que pas nécessaire, il s'est défini davantage *progressiste* que *conservateur*.

«En tout cas, je ne suis pas un tory», a-t-il conclu ses propos, tenus exclusivement en français.

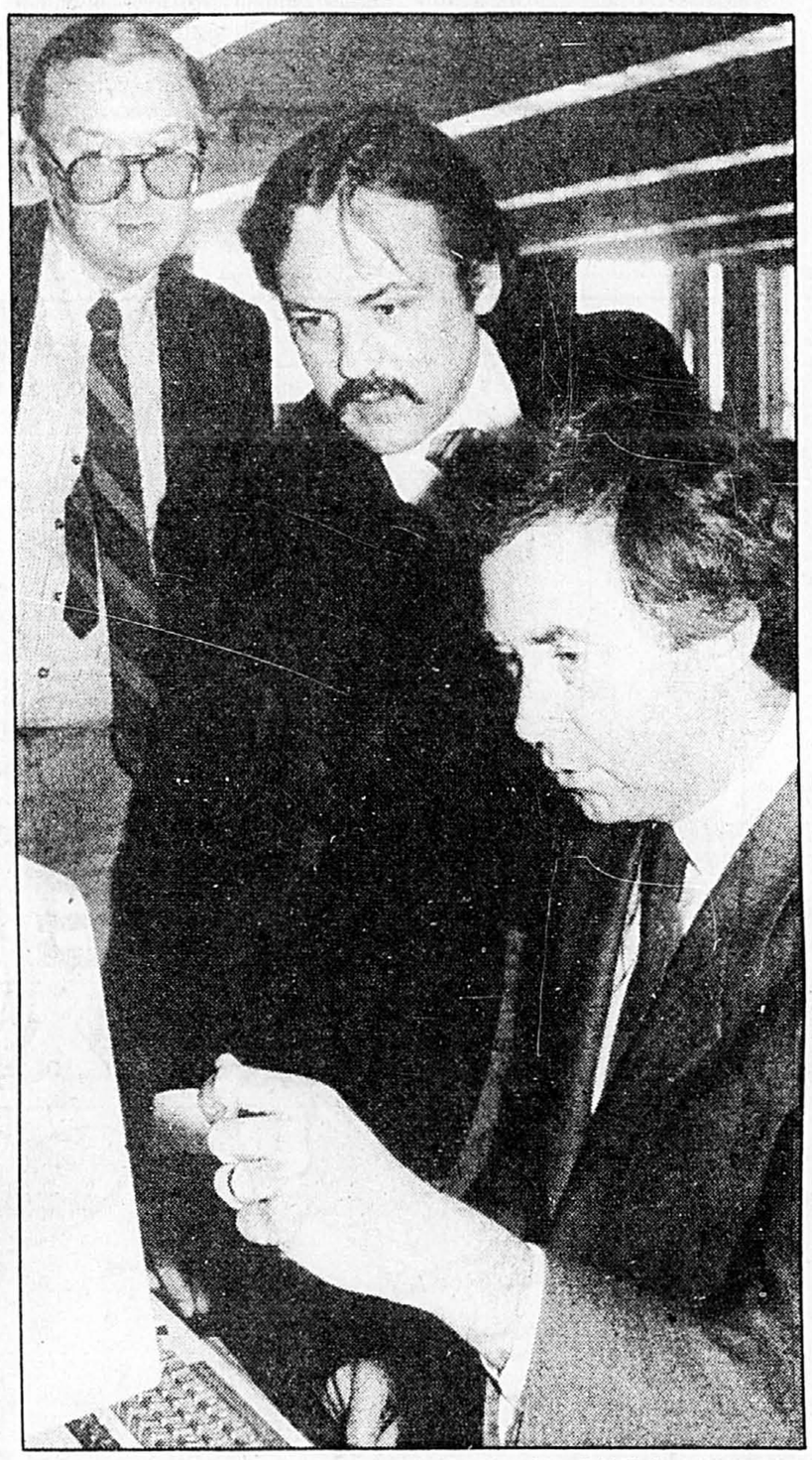

photo P.H. Talbot, LA PRESSE

Le leader de l'opposition aux Communes, M. Joe Clark, a pris contact avec le système électronique «Atex», hier, lors de son passage à LA PRESSE. Il se trouve ici en compagnie du chroniqueur politique Pierre Vennat et de Gilles Daoust, adjoint au directeur de l'information.

NOTES POLITIQUES

Le chef compte sur le temps

L'air du temps. Le leader conservateur Joe Clark en est toujours là. Il compte en effet sur les effets bénéfiques du temps avant d'affronter les délégués du parti au congrès de février à Winnipeg. C'est là qu'on lui signifiera, dans le temps, si son heure est arrivée. Rester où partir. Après sa défaite aux élections de 1980, la question demeure toute entière et se situe toujours dans le temps.

Hier, au quatrième étage de l'édifice de LA PRESSE, il rencontrait journalistes et chroniqueurs politiqes. Depuis un certain temps, le chef conservateur dans ses tournées nationales, profite de toutes les tribunes qui lui sont ouvertes. Entrevues aux journaux, aux radios et aux télévisions, etc.

C'est un homme ponctuel. A 10 heures, comme prévu, il est accueilli à l'entrée de l'édifice de la rue Saint-Laurent. Pas une minute de retard, comme s'il n'avait pas de temps à perdre.

Après avoir rencontré brièvement le président directeur général et éditeur du journal, M. Roger-D. Landry, l'entrevue débute. Six journalistes et autant de collaborateurs accompagnant le chef « tory »,un terme qu'il refuse d'employer se voulant d'abord et avant tout un progressiste et non un conservateur...

Rien de bien neuf

Puis on aborde différentes questions qui préoccupent le pays, dont la crise énergétique, l'inflation et les taux élevés d'intérêt, sans avoir pu obtenir une nouvelle vision de la société dans le temps. On glisse délicatement sur la question de son leadership. D'une question à l'autre, rien de neuf. En philosophe, il se dit assuré de conserver le leadership de son parti, le temps jouant finalement pour lui.

Onze heures trente, fin de l'entrevue officielle. Brève visite de la salle de nouvelles, où il prend un contact physique et visuel avec notre nouveau monde de travail, le système «ATEX» de composition de textes sur écran.

Un peu nostalgique dans le temps, Joe Clark note sur l'écran cathodique dans un excellent français: «cela a bien changé depuis le temps où j'étais journalatiste au Calgary Herald».

Après cette brève incursion dans le temps et dans le monde journalistique, c'est l'heure du lunch. On se dirige à pied à travers les trottoirs éventrés du vieux Montréals, où l'on refait les canalisations souterraines, vers l'Auberge de la Belle Poule, pour prendre le déjeûner.

C'est à ce moment que la lumière des temps s'embrouille et je m'interroge sérieusement sur les réflexions de Joe Clark dans le temps et l'espace où il évolue.

L'heure n'est pas la même

Visiblement, ce dernier ne fonctionne pas sur le même fuseau horaire que le nôtre. Assis à droite de l'honorable politicien, et après avoir commandé des rognons de veau, je jette un coup d'oeil sur sa montre, lorsque son bras arrête un instant de gesticuler, entre ses déclarations.

Je contaste à son bracelet montre, qu'il est 19 heures. Inquiet, je jette un coup d'oeil sur le mien, où le cadran indique 13 heures. Manifestement, il y a quelque chose qui ne va pas. Première réflexion. S'il est une heure plus tard dans les Maritimes, il n'y a sûrement pas un aussi grand décalage horaire entre Montréal et Ottawa, quand même. A moins que mes souvenirs de la capitale nationale soient si lointains...

Mais après tout, j'en arrive à la conclusion que c'est peut-être pour lui une façon de contester le fait que Trudeau ait repris le pouvoir sous de fausses représentations à la suite de la décision de son éphémère gouvernement d'imposer une taxe supplémentaire de 18 cents sur le gallon d'essence...Le bénéfice du doute, quoi.

Je continue donc d'observer ce curieux phénomène alors que la consersation, amicale s'il en fut une dans le temps, se poursuit.

Finalement, après ma longue observation qui me laisse un peu absent des «grandes questions» que l'on discute, la lumière jaillit des ténèbres. Sans doute pour tromper ses adversaires libéraux et néo-démocrates, Joe Clark porte son bracelet-montre au poignet de la main-droite et non au poignet de la main-gauche comme la plupart des mortels que nous sommes. Une autre bataille de cloches, quoi, mais qui laisse une drôle d'impression.

L'heure en couleurs

Quoiqu'il en soit, selon la définition du vieux dictionnaire Larouse trois volumes en couleurs, l'heure «c'est la vingt-quatrième partie du jour, qu'il s'agisse du jour sidéral, du jour solaire vrai ou du jour solaire moyen».

Mais pendant l'insomnie, les heures paraissent longues. C'est sans doute ce que se dit Joe Clark en attendant l'échéance du congrès de février où un vote sur son leadership sera pris. A ce moment, il sera contraint de prendre acte de la volonté des militants et tenir un congrès au leadership, estiment certains.

Brian Mulroney, l'ineffable président de l'Iron Ore, lui, est déjà en campagne, et il bat la semelle dans toutes les régions du pays. Dans le temps, et du moins publiquement, Joe Clark soutient que ce dernier ne fait que récolter des sous pour le fonctionnement du parti...

JOE CLARK ATTAQUE LE GOUVERNEMENT

Alsands: la troisième victime de la politique énergétique libérale

Alsands est la troisième grande victime de la politique énergétique du gouvernement libéral.

Elle vient après les dégats causés par les longues discussions qui ont précédé l'entente fédéral-Alberta et qui ont entraîné le départ de nombreuses sociétés pétrolières.

MICHEL ROESLER

Elle vient aussi après l'échec de Cold Lake dont les retombées technologiques auraient été fort prisées.

C'est en ces termes que le leader de l'Opposition, Joe Clark, a commenté, pour la Presse, le renvoi aux calendes grecques du projet de traitement des sables bitumineux du consortium Alsands.

Les Libéraux ont manqué de souplesse, estime-t-il. Ils ont voulu, avec leur politique énergétique, à la fois accaparer plus de pouvoir et réaliser de confortables profits.

Dans le cas d'Alsands,s'il n'y a pas eu un cash flow adéquat pour soutenir le projet il y a eu en revanche beaucoup de perte de temps. On aurait pu, ajoute-t-il, commencer les travaux en janvier 1980 et si le ministre Lalonde avait fait ses dernières offres, il y a seu- du consortium n'aurait pas abandonné ce projet.

Bien sûr l'état de l'économie n'est pas favorable. Il l'est encore moins qu'il y a deux ans.

C'est pourquoi ce retard de deux ans lui aura été fatal.

Joe Clark le regrette parce que, selon lui, le pays a besoin d'Alsands. Le traitement des sables bitumineux est nécessaire pour parvenir à l'autosuffisance énergétique à moyen terme.

L'exploitation des pétroles d'Hibernia et de la mer de Beaufort viendra plus tard parce qu'elle implique un développement technologique qui n'est pas encore au point.

Dans ces conditions, l'abandon du projet Alsands maintient pour encore longtemps le Canada sous la dépendance des pays de l'OPEP et l'argent que l'on débourse pour s'approvisionner en hydrocarbures aurait pu servir à développer nos réserves, regrette-t-il.

Une politique nuisible

Aprés l'échec du projet Alsands, Marc Lalonde cherche à relancer celui de Cold Lake, un autre programme de traitement des sables bitumineux. Joe Clark est sceptique. Cold Lake a été abandonné avant Alsands et il ne voit pas comment ce projet pourrait être repris, même avec de nouvelles conditions comparables aux dernières offertes aux membres du consortium Alsands si celui-ci, n'a pu-t-être sauvé.

La politique de canadianisation a été très nuisible à l'industrie pétrolière insiste Joe Clark. Non seulemnent elle a effrayé les grandes société mais aussi une quantité de firmes plus petites, entièrement canadiennes, qui ont préféré aller faire des forages au Texas ou au Colorado.

photo P.H. Talbot LA PRESSE

La méthode adoptée par Marc Lalonde consistant à acheter des sociétés existantes n'est pas la bonne. Il fallait laisser l'industrie canadienne qui tranquillement faisait sa place. En 1970 les Canadiens contrôlaient sept pour cent de l'industrie pétrolière et 37 pour cent environ en 1980.

A cela il faut ajouter une politique fiscale décourageante. On aurait pu par des incitations fiscales [illegible] sociétés canadiennes tout en taxant les multinationales. Le gouvernement liberal a traité tout le monde à la même enseigne.

Le leader de l'opposition s'en est pris aussi à la politique économique générale des Libéraux.

Sans remettre en question la politique monétariste de la Banque du Canada, il estime que si le monde des affaires était en confiance, les taux d'intérêt baisseraient de deux pour cent.

« Le gouverneur de la Banque du Canada, Gerald Bouey, fait de la bonne politique, dit-il, le gouvernement non. J'en cherche une meilleure mais je ne l'ai pas encore trouvée.»

La priorité doit être mise sur la lutte à l'inflation mais en même temps le gouvernement doit avoir une politique pour en réduire les effet comme le chômage. Alsands aurait permis de créer quelque 30,000 emplois.

RABAIS DE $300 à $1,000 DE CHRYSLER

COLT 3 PORTES $5954*

RAMPAGE

Stock B2614, tout équipée

$7997*

* Transport inclus

CHRYSLER VOUS OFFRE LA TRIPLE PROTECTION
5 ans ou 80,000 km

ARIES 2 portes

à partir de $6702

CHARGER

à partir de $8577

Dodge
CHRYSLER
Camions Dodge
VENTE SERVICE

holiday location court terme
champlain
DODGE CHRYSLER VERDUN
3350 Wellington
Station LaSalle à 2 pas...
761-4801

Cours de Cuisine Plein air
par
Henri Bernard
Mets exotiques
Mets froids • Salades
Bar B. Q.
1 fois par semaine
du 5 au 27 mai
Renseignements
843-6481
Institut Culinaire Henri Bernard
Permis d'enseignement de culture personnelle
2015 de la Montagne
Suite 610, Mtl. H3G 2Z9

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MICHEL ROY éditorialiste en chef

La triste vie à l'école secondaire

«Vivre à l'école secondaire»: ça semble impossible. Il semble que ceux qui fréquentent les écoles publiques du Québec doivent subir un milieu où ils ne peuvent ni convenablement s'instruire ni adéquatement apprendre à vivre. Il semble donc que l'école n'est pas un bon environnement pour celui qui la fréquente.

C'est du moins le sentiment que l'on ressent à la lecture d'un récent «avis» que le Conseil supérieur de l'éducation vient de remettre au ministre de l'Éducation du Québec. Car si le rapport se résume en 20 recommandations pertinentes et insistantes, il faut conclure qu'elles sont là pour indiquer des lacunes. Et s'il manque tout cela à l'école moyenne, il faut reconnaître qu'elle ne peut prétendre au titre de lieu de formation ou simplement de vie pour un adolescent.

Certains diront qu'il n'y a là rien qu'on ne sache déjà. Mais le ministère semble en être inconscient. Peut-être que la présentation de cet «avis» pourra l'éclairer sur son impuissance.

Le rapport recommande, par exemple, «que l'école favorise un climat de communication mettant l'accent, notamment, sur le regroupement des élèves...». À plusieurs endroits, c'est physiquement impossible. On a construit des classes, on a prévu des espaces pour l'enseignement mais pas pour la vie. Il n'y a pas de lieu de rencontre, pas de salle qui puisse permettre des échanges humains normaux. Il ne sert à rien de prétendre à la communication entre les personnes si elles n'ont aucun endroit pour communiquer.

Si la communication est difficile entre élèves, il est évident qu'elle l'est encore davantage avec les professeurs. Là, il n'y a pas que l'absence de locaux qui fait problème; il faut aussi considérer les structures d'horaires et d'organisation pédagogique. Et il y a également la délicate question de la disponibilité des enseignants en dehors des heures de classe. C'est loin d'être réglé.

Le rapport du Conseil recommande que les élèves puissent «rencontrer les enseignants **après** les périodes consacrées aux cours». Le Conseil doit bien savoir qu'une telle recommandation vient en conflit avec des ententes syndicales et que la disponibilité de certains enseignants n'est qu'un vague souvenir d'une époque révolue.

Plus que cela, dans une espèce de vision utopique, le rapport voudrait «que chacun des élèves soit accompagné dans son cheminement scolaire par un enseignant à titre de titulaire ou de tuteur». On croit rêver. Même les maisons d'enseignement privé, avec un personnel souvent plus disponible, un nombre d'élèves ordinairement restreint et des locaux beaucoup plus appropriés, parviennent rarement à mettre en pratique le tutorat. Comment espérer vraiment l'implanter dans des écoles de 1,000 ou 2,000 élèves, avec un personnel mouvant, des horaires mal bâtis et des étudiants désintéressés?

D'autres suggestions aussi utopiques que significatives: «Que les enseignants puissent bénéficier de mesures de formation et de perfectionnement dans les domaines susceptibles d'accroître leur habileté à communiquer avec les élèves...» C'est donc affirmer qu'ils ne possèdent pas cette habileté. «Que les écoles mettent en place les mécanismes appropriés afin d'assurer la présence d'enseignants et de professionnels non enseignants aux activités des élèves dans l'école...» C'est dire que ni les uns ni les autres ne s'en occupent. «Que les écoles encouragent la participation des élèves à des projets à vocation communautaire... ou à des activités d'information et d'échanges...» C'est donc qu'elles ne le font pas.

Bref, le rapport décrit tellement de lacunes qu'on parvient finalement à la conclusion que l'école ne répond pas à son rôle d'éducation et de formation. C'est reconnaître l'échec de la réforme.

Une telle description peut-elle transformer la situation? On peut malheureusement en douter.

Elle pourrait ouvrir les yeux des parents pour les inviter à prendre davantage leurs responsabilités de complémentarité face à l'école. Mais on sait que c'est beaucoup demander.

Pour éliminer un bon nombre de ces défauts de l'école secondaire actuelle, il faut changer bien des structures et encore plus de mentalités. C'est sûrement avec une bonne dose d'inconscience que le Conseil fait ses recommandations au ministère, aux commissions scolaires, aux écoles et aux parents tout à la fois. Il y a là tout ce qu'il faut pour que chacun et chacune lancent la pierre à l'autre qui ne peut agir sans le consensus des autres.

Le Conseil a présenté beaucoup plus qu'un avis: il a signifié au ministère la faiblesse de tout un système. À quoi cela servira-t-il? On peut craindre que ce soit à peu de chose.

JEAN-GUY DUBUC

Le printemps des Polonais

Les événements en Amérique centrale (les élections au Salvador en mars, par exemple) et la crise des Malouines (au mois d'avril) ont relégué la Pologne dans la marge.

Il faut convenir également que la remise en «ordre» à laquelle procéda le 13 décembre dernier le général Jaruzelski paraissait avoir scellé le sort de Solidarité. Lech Walesa, le fondateur du mouvement syndical libre qui, pendant 18 mois, donna tant de soucis au gouvernement, était gardé à vue pendant que l'action de Solidarité était interrompue par décision de la junte militaire.

De bouche à oreille, dans les rangs des militants, circulait un mot: l'hiver appartient à Jaruzelski mais le printemps sera le printemps de Solidarité. Cette pensée, elle a même été inscrite sur les murs. De temps en temps, éclatait le signe que le mouvement des travailleurs n'est pas mort, qu'il se terre mais que la clandestinité n'interdit pas toute forme de manifestation. Les imprimeries notamment n'ont pas été inactives.

D'un autre côté, le régime militaire a su faire l'économie des vies humaines. Il s'est maintenu durant quatre mois non pas sans heurts mais certainement en évitant les carnages. Le coup du 13 décembre dernier n'a pas fait beaucoup de morts. La situation extrêmement tendue qui prévalait à la fin de novembre laissait présager le pire. Le pire ne s'est pas produit. Cette «normalisation» sans effusion de sang sinon sans larmes a valu à la junte quelques ralliements chez les opposants.

Les derniers jours ont démontré que la résignation n'est pas générale. Le 1er mai, jour faste dans les pays communistes, a vu quelques manifestations populaires qui n'étaient pas toutes à la gloire des maîtres. Des slogans très hostiles au gouvernement ont fusé des poitrines. Les forces de l'ordre n'ont pas fait taire les hérétiques. Mais, hier, la police est intervenue dans les rues de Varsovie pour disperser les manifestants (20,000 personnes, selon les rapports).

Cette bavure va-t-elle compromettre les efforts tentés par la junte pour stabiliser la situation? Le régime venait de libérer 1,000 prisonniers et on sait que le gouvernement entretient des rapports suivis avec l'Église pour explorer les voies pouvant mener à une réconciliation nationale.

L'Église de Pologne n'est pas une institution domestiquée. Dans un pays à forte majorité catholique, elle est proche du peuple. Proche du peuple, elle ne peut pas être (ou apparaître) trop proche du gouvernement. Elle réclame la fin de l'état de siège et travaille à l'adoucissement du sort des prisonniers, voire à leur libération.

GUY CORMIER

Droits réservés

L'avis du Conseil supérieur de l'éducation

Il y a quelques jours, le Conseil supérieur de l'éducation donnait son avis sur les conditions de vie des élèves de niveau secondaire. LA PRESSE reproduit ici les vingt recommandations que l'organisme formulait alors à l'intention du ministre de l'Education, M. Camille Laurin.

Le Conseil supérieur de l'éducation fait les recommandations suivantes:

1) Que dans les lois de l'éducation soit *explicité le droit* de toute personne de bénéficier d'une éducation minimale qui corresponde à la fin du cours secondaire.

2) Que les élèves, en plus d'être renseignés sur les objectifs d'apprentissage qui leur sont offerts pendant l'année, soient invités, au début de chaque année, à *participer à la détermination* des objectifs scolaires qu'ils poursuivront; que les écoles, par l'entreprise du Conseil étudiant, du comité d'école, des enseignants et des instances décisionnelles, en supportent la réalisation.

3) Que les commissions scolaires favorisent *l'utilisation accrue des apports technologiques récents* dans l'enseignement et dans les activités de l'école.

4) Que les enseignants mis en disponibilité puissent être affectés, à l'encontre de la pratique actuelle, à des groupes d'élèves [illegible] tion pédagogique et pour des responsabilités de tutorat tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'horaire régulier des élèves.

5) Que les commissions scolaires fournissent aux enseignants les *conditions* (temps, libération de tâches d'enseignement) et les *moyens* (locaux, matériel, support technique) nécessaires à la *création* et à la *diffusion* d'instruments didactiques originaux et adaptés aux besoins des élèves.

6) Que les écoles expérimentent une variété de *situations* (en classe et en dehors de la classe) et de *moyens* (multidisciplinarité, apprentissage modulaire individuel) d'apprentissage permettant à chaque élève, en raison de son rythme personnel et de ses capacités particulières d'apprentissage, d'atteindre un niveau satisfaisant de réussite.

7) Que les commissions scolaires assurent *l'engagement ou le maintien des services d'un nombre satisfaisant* de personnes compétentes dans les domaines de l'information scolaire et de l'orientation professionnelle des jeunes; que les écoles *dispensent une information scolaire accessible et adaptée* aux besoins de tous les élèves en vue de non seulement les guider dans leur cheminement scolaire, mais également dans le choix qu'ils doivent poser pour leur avenir professionnel.

8) Que le Ministère et les commissions scolaires mettent au point les mécanismes qui permettraient à l'élève qui a quitté [illegible] ques crédits pour compléter son diplôme d'études secondaires de pouvoir les obtenir dans des établissements désignés à cette fin.

9) Que le ministère de l'Éducation rende plus facile à toute personne qui le désire l'accès à des institutions ou à des modalités de formation équivalentes qui conduisent à l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires.

10) Que les écoles *reconnaissent* l'importance d'un conseil des élèves et qu'elles en *facilitent l'organisation;* que ce conseil soit élu par tous les élèves et qu'il soit doté de pouvoirs reconnus pour les représenter et participer à l'application des droits, des libertés et des responsabilités inhérents à leur condition étudiante.

11) Que les écoles *encouragent la participation* d'un grand nombre d'élèves à des activités d'information et d'échanges en *facilitant l'organisation et la mise en place d'activités* tels le journal étudiant, la radio étudiante, les forums publics, et autres occasions de rencontre et de dévouement qui répondent aux attentes et aux besoins des élèves et aux caractéristiques particulières de l'école.

12) Que le Ministère et les communications scolaires assurent la *production* et la *diffusion* de document du type *Jeunes, égaux en droits et responsables*, guide d'interprétation de la Charte des droits et libertés de la personne, pouvant favoriser une meilleure connaissance des [illegible] élèves; que les écoles assurent la *participation des élèves* à des études sur ces documents et qu'elles *encouragent les élèves* à *produire* des outils originaux leur permettant de mieux définir, connaître, appliquer et évaluer leurs droits et leurs responsabilités.

13) Que le Ministère établisse des mécanismes pour *reconnaître, à même le régime de sanction des études*, des crédits attestant la réussite des apprentissages réalisés par les élèves à la suite de leur *participation à des activités scolaires* (dans le cadre des services complémentaires qui leur sont offerts à l'école), dont les objectifs auront été préalablement déterminés, auxquelles activités on aura consacré les ressources nécessaires.

14) Que l'école favorise un climat de communication mettant l'accent, notamment, sur le regroupement des élèves par cycles, sur l'aménagement de locaux favorables aux rencontres individuelles et collectives des élèves et des enseignants et avec le personnel professionnel non enseignant.

15) Que chacun des élèves soit accompagné dans son cheminement scolaire par un enseignant à titre de titulaire ou de tuteur, au choix duquel il puisse participer autant que faire se peut.

16) Que des écoles fassent l'expérience d'horaires plus souples qui respectent la possibilité, pour les élèves, de rencontrer les enseignants *après* les périodes consacrées aux cours; que ces [illegible] au style d'apprentissage des élèves et à leur participation à des activités éducatives dans l'école.

17) Que les enseignants puissent bénéficier de mesures de formation et de perfectionnement dans les domaines susceptibles d'accroître leur habileté à communiquer avec les élèves.

18) Que les écoles mettent en place les mécanismes appropriés afin d'assurer la présence d'enseignants et professionnels non enseignants aux activités des élèves dans l'école; qu'elles rendent accessibles les locaux et le matériel susceptibles de favoriser une participation accrue des élèves aux activités de leur choix.

19) Que les écoles encouragent la *participation des élèves à des projets à vocation communautaire* (chantiers étudiants, coopératives étudiantes, cours d'initiation et de formation à la coopération)

20) Que les écoles favorisent la participation des parents par leur présence accrue au comité d'école et aux activités de l'école, par la qualité de l'information qui leur est adressée, par l'élaboration de projets favorisant la concertation des parents avec les enseignants, notamment avec les titulaires et avec les tuteurs.

Lettre

Taxe$Action s'explique

En réponse à une lettre parue dans vos colonnes le 21 avril dernier sous la signature de M. Gaétan Sauvageau, Taxe$Action désire informer le public que Mme Annette Duhamel ne fait plus partie de l'organisation depuis le 6 avril 1982.

D'autre part, nous constatons que Taxe$Action prend de plus en plus d'ampleur, avec des adeptes dans un grand nombre de municipalités de la région de Montréal, de même qu'en province. Cette expansion phénoménale est sans doute attribuable à la qualité du programme ainsi [illegible] tion: 1) rendre le fardeau fiscal équitable; 2) exiger des élus qu'ils soient responsables de leurs décisions vis-à-vis les citoyens; 3) contrôler rigoureusement les dépenses et les coûts engendrés par les administrations publiques.

Taxe$Action se réjouit du dynamisme et de l'implication croissante des citoyens dans «leurs affaires» et invite monsieur Sauvageau, ainsi que tous ceux qui se voient surchargés par les impôts fonciers ou autres, à joindre ses rangs. Taxe$Action n'est pas un mouvement éphémère ni superficiel: il est là pour rester et défendre vos intérêts, avec votre aide.

Pour plus de renseignements sur ce qui se passe dans votre [illegible] 1915.

Henri LEMARCHAND
Coprésident
Taxe$Action

Jacques Cousineau: un jésuite engagé

Ces jours derniers, en l'église Saint-Vincent-Ferrier de Montréal, avaient lieu les funérailles du Père Jacques Cousineau, éminent jésuite de la Province du Canada français. Plusieurs personnalités du monde syndical, politique, journalistique, artistique et religieux y assistaient, de même qu'une soixantaine de ses confrères qui ont concélébré l'office religieux que présidait Mgr André Cimichella, évêque auxiliaire de Montréal. Le texte qui suit reproduit, en très grande partie, l'homélie prononcée alors par le R. P. Jean-Louis Brouillé, s.j., supérieur de la Maison Bellarmin.

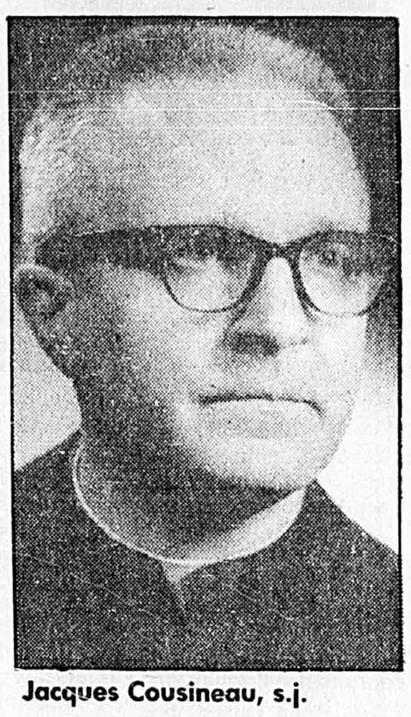

Jacques Cousineau, s.j.

Le P. Jacques Cousineau était un religieux méthodique. Il avait pris l'habitude, au cours de ses 58 ans de vie religieuse, de toujours planifier soigneusement tous les grands moments de sa vie. C'est pourquoi nous pouvons être assurés que, bien qu'elle fût inattendue et rapide, la mort ne l'a pas pris au dépourvu. Fidèle à lui-même jusqu'au bout, Jacques Cousineau était prêt quand son Maître et Seigneur lui a signifié que l'heure était venue de retourner vers lui.

Jean-Louis Brouillé

Mais si la mort est venue pour lui sans surprise, il n'en fut pas de même pour nous. La nouvelle de son décès subit a provoqué une stupéfaction générale, tant chez les jésuites que chez les siens et ses amis. Pourquoi cet étonnement! Jacques Cousineau n'avait-il pas 77 ans bien sonnés? Depuis quelques années, n'avait-il pas donné des signes de ralentissement et de fatique? Bien sûr, mais malgré tout, chacun s'interdisait de penser à cette ultime échéance surtout au sein de la Compagnie de Jésus du Canada français où Jacques Cousineau symbolisait, du moins pour ses contemporains et pour ceux de ses confrères qui avaient assumé la relève immédiate, le prototype du religieux engagé dans tous les secteurs d'activités jugées essentielles pour assurer l'édification de l'Église d'ici.

En effet, Jacques Cousineau fut considéré, aux temps forts de sa carrière qui s'échelonna, «grosso modo», sur une période de 30 ans, soit de 1940 à 1970, comme un homme et un religieux avant-gardiste caractérisé par un militantisme incessant qui s'exerça surtout dans le domaine socio-chrétien. Aux yeux d'une certaine société francophone aux yeux d'une certaine Église d'ici, comme aux yeux de la Province jésuite, Jacques Cousineau incarna, à l'époque de nos belles certitudes, le type du prêtre engagé que de nombreux clercs souhaitaient être ou devenir, et autour duquel ceux qui s'employaient à bâtir notre Église et notre patrie se regroupaient.

C'est pourquoi sa disparition, aussi inattendue que subite, a provoqué auprès de ceux qui l'ont connu ou ont eu à travailler avec lui, une telle consternation.

Dans cette brève homélie, qui ne se veut ni une synthèse biographique ni une esquisse de panégyrique, je voudrais, dans un premier temps, rappeler quel genre d'homme et de religieux s'est révélé Jacques Cousineau dans les diverses sphères d'activités sociales auxquelles il s'est consacré. Dans un deuxième temps, je dégagerai quelques traits significatifs de l'homme et du religieux qu'il était devenu, au cours des dernières années de sa vie. Années qu'on ne saurait qualifier de retraite tellement ce travailleur acharné l'est demeuré jusqu'à la fin et «a vu venir la mort debout».

Quel homme et quel religieux fut Jacques Cousineau?

En véritable fils de saint Ignace formé à l'esprit des Exercices, Jacques Cousineau, qui au début des années 40 avait 35 ans, brûlait de travailler à l'établissement du règne du Christ en se consacrant au service de son Église dans le domaine social. Cet idéal fondamental, il mettra toutes ses énergies de travailleur infatigable à le réaliser. Une fructueuse expérience d'enseignement dans les collèges jésuites pour sa période de prêprêtrise (régence), avait déjà mis en relief ses principaux traits: Jacques Cousineau se révélait un solide intellectuel tourné vers l'action, un homme et un religieux discipliné, quelque peu «prussien» sur les bords, exigeant pour les autres, sans doute, mais non moins exigeant pour lui-même.

Une fois ordonné prêtre, il devient membre de ce qu'on appelait alors l'École sociale populaire et qui devint par la suite l'Institut social populaire. Il est [illegible] comme cofondateur de la revue **Relations** avec les PP. Papin-Archambault, Joseph Ledit et Jean d'Auteuil Richard. Dès cette époque, Jacques Cousineau eut l'intuition de l'importance qu'allait prendre le syndicalisme au Québec. Il décida donc de s'engager dans ce mouvement pour lui donner une dimension chrétienne. Il devait contribuer largement à son développement et à son enracinement dans notre milieu. Aumônier des Syndicats nationaux de Sorel, conseiller moral et directeur du Service d'éducation auprès du Conseil central des Syndicats nationaux de Montréal, conseiller moral de la Fédération de l'imprimerie, cofondateur et conseiller moral des Fédérations de la Métallurgie, des employés municipaux et du Syndicat des journalistes de Montréal, Jacques Cousineau vécut, sur la ligne de feu, l'organisation, la structuration et l'influence grandissante du monde syndical. Mais, pour éviter toute confusion avec le syndicalisme actuel, précisons tout de suite que le syndicalisme, pour lui, n'était pas d'abord une question d'idéologie. C'était une question de justice sociale à laquelle il s'efforçait de sensibiliser à la fois militants syndicaux et patrons selon la doctrine sociale de l'Église qui se proclamait elle-même une émanation du message évangélique. Le rôle qu'il a joué comme membre de la Commission sacerdotale d'Études sociales s'inscrivait également dans cette perspective d'Église.

Une autre de ses intuitions apostoliques l'amena à s'impliquer à fond dans le monde des communications sociales dont il avait anticipé l'énorme influence dans l'évolution de notre société, plus particulièrement au niveau de ces cellules fondamentales qu'étaient la Famille, l'École et l'Église. Tour à tour, comme collaborateur de la revue **Relations,** comme directeur de la revue **Collège** et **Famille,** comme membre de la Fédération canadienne des ciné-clubs, du Conseil d'administration de l'Institut canadien du film et dans une foule d'autres organismes reliés à l'information ou à la culture audiovisuelle, le Père Cousineau fut présent, s'engagea et prit parti résolument pour l'Église dans la multitude des débats qu'allait soulever l'entrée du Québec dans l'ère de la Révolution tranquille. L'ardeur et les convictions qu'il déployait à défendre les causes qu'il épousait n'ont pas été sans lui valoir des adversités à l'extérieur comme à l'intérieur de la Compagnie de Jésus. Avec ses adversaires de l'extérieur, une fois le feu des affrontements atténué, la réconciliation se faisait rapidement. Quant à ses ennuis internes avec les autorités jésuites, ils résultèrent, parfois, en changements d'obédience dont le Père Cousineau souffrit, dont, comme le commun des mortels, il se plaignit mais qu'il sut, comme tout jésuite anthentique qu'il était, accepter dans un profond esprit d'obéissance. Et je me dois d'ajouter que jamais ces sérieux contretemps, qu'ont inévitablement à subir ceux qui ont le courage de prendre parti, n'ont ralenti ses élans apostoliques et diminué l'intensité de son labeur. Jacques Cousineau qualifiait ces épreuves «d'incidents de parcours», «de moments difficiles à surmonter» mais qui finalement laissaient peu de traces sur l'homme engagé et profondément religieux qu'il était. Cet homme engagé, il sut le demeurer en dépit des vives déceptions qu'allaient causer chez lui les séquelles négatives de ce qu'on a appelé la «Révolution tranquille». Cette Révolution tranquille, il en avait reconnu d'emblée la nécessité; mais il devait bientôt la condamner sévèrement à cause du rythme effréné que trop de capitaines, quelque peu déboussolés, lui imprimèrent.

Le climat social qui suivit cet[illegible] clercs qui, comme l'abbé Gérard Dion, par exemple, et le dominicain Georges-Henri Lévesque, avaient occupé le devant de la scène depuis 25 ou 30 ans, à opter pour un nouveau genre d'action moins voyant mais encore très efficace. Jacques Cousineau, à l'instar de ces compagnons de lutte, choisit également de poursuivre son combat d'Église par le biais de conférences, de lettres ouvertes ou d'articles dans les journaux ou par des ouvrages de fond comme celui qu'il venait tout juste de publier ces jours-ci, mais que sa mort soudaine l'aura empêché de compléter. Et le rappel de cet ouvrage récent m'amène justement à réfléchir sur l'homme et le religieux qu'il était devenu.

Au cours des dix dernières années qu'il lui restait à vivre, Jacques Cousineau a connu la sérénité spirituelle grâce à sa vie intérieure riche et profonde, à sa grande intimité avec le Seigneur Jésus qu'il désirait toujours ardemment servir. Ceux qui ont bénéficié de son dévouement sacerdotal, que ce soit au sein de familles amies, au Foyer de l'Amitié ou à la communauté chrétienne de Saint-Nicolas pourraient en témoigner. Ses succès pastoraux dans ces milieux privilégiés l'auront peut-être aidé à mieux supporter l'immense déception que lui causait l'état de notre société actuelle qu'il jugeait déplorable. Lui qui s'était donné pour mission de travailler en notre milieu à l'instauration du règne du Christ en diffusant l'enseignement de son Église, constatait avec amertume que sur tous les fronts où il avait travaillé et lutté, un esprit sécularisant avait fini par prévaloir sur l'esprit chrétien. Il en attribuait la principale responsabilité, pour ce qui concerne le Québec en particulier, à cette transformation de notre sentiment d'appartenance en une sorte de religion nationale qui réduit l'âme québécoise à ses seules dimensions culturelles l'amputant, à toutes fins utiles, de ses dimensions religieuses et chrétiennes.

Même une certaine Église d'ici et une certaine Compagnie de Jésus n'échappaient pas, à cet égard, à ses jugements sévères. Lui qui toute sa vie fut l'homme et le religieux d'une Église de la certitude, il n'arrivait pas à se réconcilier avec une Église et une société de l'incertitude qui sont l'une et l'autre en voie de se réédifier. La recherche de voies nouvelles, selon lui, ne dispensait pas les chercheurs de rester liés au fil de la continuité et de la tradition pour éviter au maximum les égarements inutiles. C'est la poursuite de cet objectif, l'assurance d'une continuité entre **hier** et **demain** qui lui a donné le courage de poursuivre le bon combat **d'aujourd'hui** dans ses domaines de prédilection.

La récente allocution que Jean-Paul II adressait aux Supérieurs provinciaux des jésuites, en février dernier à Rome, a dû le réconforter surtout dans ce passage où le Pape a voulu attirer leur attention en leur demandant de ne pas oublier que la nécessaire préoccupation pour la justice doit s'exercer en conformité avec leur vocation de religieux et de prêtre. (...)

Cette conception d'un sacerdoce engagé telle que l'exprime le Pape fut celle, au fond, que tâcha de vivre avec toute sa sincérité et sa foi de jésuite le Père Jacques Cousineau, et c'est ce qui nous rassure quant à l'accueil que lui a réservé le Seigneur. (...)

Le suicide chez les jeunes

Pour faire suite à la série de trois articles parue dans votre journal des 13, 15 et 16 mars dernier sur le suicide chez les adolescents sous la plume de Nicole Beauchamp, nous sommes heureux qu'un sujet comme celui-là ait été traité par un quotidien d'importance comme le vtre, mais nous sommes quand même un peu insatisfaits du contenu de ces articles.

D'une part, nous nous réjouissons et nous remercions la direction d'avoir consenti à la parution d'un si important dossier sur un sujet qu'on pourrait qualifier de tabou. Pour ce qui est des causes qui mènent les gens au suicide, elles sont parfaitement bien expliquées. De plus, avec les statistiques fournies par Mme Beauchamp, cela nous donne une bonne idée de l'ampleur du suicide chez nos adolescents.

Mais ce qui nous a déçus, c'est le manque d'insistance sur la prévention du suicide. Selon nous, la prévention aurait dû être la partie prédominante de ce dossier parce que nous considérons le suicide comme un acte lâche, parce qu'en se suicidant, on refuse de faire face aux nombreuses responsabilités que la vie nous impose, en d'autres termes c'est un refus de combattre, de se dépasser, de s'accomplir. En plus, la suppression de soi est l'acte d'une conscience libre qui se nie en s'affirmant et ne s'affirme qu'en se niant. C'est donc par cela que l'on n'acquiert pas la liberté en se suicidant.

Nous croyons sincèrement que tout devrait être mis en oeuvre pour prévenir des actes semblables qui nous font tous réfléchir que demain ce sera peut-être notre fils ou notre fille qui sera victime du suicide et que si rien n'a encore été fait du côté de la prévention du suicide, ce sera nous qui serons les parents démunies.

D. LAVOIE et R. GASCON
Montréal

Du mauvais français

M. le Directeur de la publicité
Ford du Canada Ltée
Pointe-Claire, Québec
Monsieur,

Depuis quelques semaines, vous avez mis en onde une série d'annonces publicitaires à la télévision vantant les mérites de vos voitures. Pour ce faire, vous vous êtes servis des employés travaillant en usine pour démontrer que «la qualité, chez Ford, passe avant tout».

La qualité des automobiles, peut-être, mais sûrement pas la qualité du français. Des exemples? «La plus importante chose pour moi est la qualité de chaque morceau qui sort de ma machine parce que la compétition est très grave à ce moment» (citation que vous avez eu l'audace de reproduire dans la revue **L'Actualité** du mois de mai en changeant l'expression «à ce moment» pour «en ce moment»). Autre exemple: «Parce que j'ai une satisfaction meilleure dans mon ouvrage, ça m'aide à construire une qualité meilleure dans mon produit». Enfin le bijou: «Je fais la bonne ouvrage à cette voiture parce que la qualité, c'est mon futur».

Un français aussi pitoyable est inadmissible. Une de mes connaissances franco-ontariennes m'a fait remarquer que c'était justement des Franco-Ontariens qui prononçaient ces paroles. Ce n'est pas une excuse! Je connais des Franco-Ontariens qui parlent un français impeccable. Il n'aurait pas été plus compliqué de faire apprendre un texte en bon français à ces ouvriers pour qu'ils le récitent devant les caméras. Mais chez Ford on a voulu faire plus vrai. De sorte que la réalité d'un Canada «bilingue» transperce à travers vos annonces télévisées.

Encore une fois, c'est le problème de la publicité pensée à Toronto et présentée en français au Québec qui est en cause. Au départ, ces annonces furent probablement conçues à Toronto (corrigez-moi si je fais erreur). Le principe en soi est bon: des travailleurs sur leur lieu de travail affirment la primauté de la qualité du produit de Ford. Mais en français, la situation est bien différente: d'abord parce que Ford n'a aucune usine au Québec (politique fédérale oblige); ensuite parce que la qualité du français est tellement pauvre qu'aucun Québécois ne s'identifie à ces travailleurs. Pour corriger cette situation, vous devriez lire le livre de Jacques Bouchard, **Les trente-six cordes sensibles des Québécois.** Peut-être alors pourriez-vous produire des annonces publicitaires conçues au Québec.

Jean-Claude PARENT
Pointe-Gatineau, Qué.

Le public mal servi

Nous, Canadiens français, sommes vraiment les champions incontestés de l'insouciance, de la tolérance et de l'indifférence.

Voilà maintenant un peu plus de 6 mois qu'un des deux escaliers mobiles de la CTCUM à l'entrée du métro «Square Victoria», au coin de Beaver Hall et Belmont, ne fonctionne pas. Des milliers d'usagers utilisant cette voie quotidiennement pour aller travailler sont obligés d'emprunter l'escalier de service aux heures de pointe, alors qu'on ne voit jamais un employé de la CTCUM effectuer les réparations qui s'imposent.

Combien de temps encore faut-il attendre et endurer une situation qui empoisonne notre existence? Ne sont-ce pas ces mêmes personnes qui nous font subir, à nous les usagers, des hausses de tarif souvent aussi excessives qu'inexplicables?

Y a-t-il une limite à l'insouciance d'une collectivité? Nous payons bien cher pour des services souvent inexistants. Le temps est à la contestation! Qu'attendons-nous pour réagir?...

J.-P. DUFRESNE
Ville St-Laurent

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	**ANNONCES CLASSÉES**	
Le service des abonnements est ouvert de 7h à 18h (samedi : 8h30 à 13h)		Commandes du lundi au vendredi 9h a 17h	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h a 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	**GRANDES ANNONCES**	
COMPTABILITÉ		Detaillants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Presse	285-7306
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

Des lettres...

SSQ, c'est une compagnie mutuelle d'assurance-groupe fondée à Québec en 1944 et bien connue sous la raison sociale:
Les **S**ervices
de **S**anté
du **Q**uébec

Des chiffres...

SSQ, c'est 100 $ millions de revenus
SSQ, c'est 173 $ millions d'actif
SSQ, c'est 163 $ millions de placements
SSQ, c'est 9,3 $ millions d'avoir propre
SSQ, c'est 275 employés
SSQ, c'est 750 000 assurés
SSQ, c'est aussi du grand service
(chiffres extraits du dernier rapport annuel)

Des personnes...

SSQ oeuvre dans tous les secteurs de la réalité économique québécoise: milieux professionnels, milieux des affaires, milieux syndicaux, milieux coopératifs et populaires.
Des personnes de tous ces milieux forment le Conseil d'administration de la **SSQ.**

SSQ
Mutuelle d'assurance-groupe

le sigle d'une mutuelle d'assurance-groupe de premier plan.

2525, boul. Laurier, Sainte-Foy, Qué. G1V 4H6
Tél.: Québec 651-7000/Montréal 384-8150/Longueuil 651-3300

ASSURANCE-VIE, ASSURANCE-SALAIRE, RÉGIMES DE RETRAITE, ASSURANCE-MÉDICAMENTS, ASSURANCE-MALADIE COMPLÉMENTAIRE, ASSURANCE-HOSPITALISATION COMPLÉMENTAIRE.

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, MARDI 4 MAI 1982

LA MAINMISE SUR L'ARCTIQUE

Trois groupes se disputent les richesses du Grand Nord

—3—

On connaît tous les problèmes que peut entraîner une querelle de clôtures entre deux voisins. Ça peut être long à régler. C'est un peu ce qui se passe avec le Grand Nord canadien, mais en beaucoup plus gros, bien sûr.

Les Territoires du Nord-Ouest forment le tiers de la grandeur du Canada et comptent 45,000 habitants. Si l'on ajoute le Yukon (moins de 20,000 habitants), cette partie représente 40 pour cent de la superficie du pays. C'est grand! À partir d'Ottawa, une vingtaine de journalistes, en avion, ont parcouru 8,000 milles en sept jours pour en faire le tour.

La question est de savoir qui va récupérer les richesses immenses de cette région. Trois groupes s'affrontent.

Les autochtones (Inuit, Indiens et Métis) se disent prêts à céder une partie de leurs droits sur leurs terres ancestrales, mais il réclament en retour près de $4 milliards. Puis, il y a les gouvernements locaux du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, qui veulent avoir le statut de province et obtenir une part des revenus qui proviendront des ressources naturelles.

Le troisième intervenant, le plus important, est le gouvernement central, par l'intermédiaire du ministère des Affaires indiennes et du Nord, qui est l'administrateur de cette région. Ottawa défraie 80 pour cent des dépenses des gouvernements locaux et récupère la totalité des revenus venant des richesses naturelles.

Le fédéral est d'accord pour compenser financièrement les revendications des autochtones. Ottawa voudrait conclure une entente sur le modèle de la Convention de la Baie James, signée par les Indiens cris du Québec, Ottawa et la province de Québec.

L'accord de la Baie James ne satisfait pas les peuples du Nord, comme l'a déclaré à Yellowknife George Erasmus, le président de l'Association des Indiens dénés.

MAURICE JANNARD

(de notre bureau d'Ottawa)

«Les Cris sont venus eux-mêmes nous dire qu'ils ne négocieraient pas de la même façon et qu'il y avait eu des erreurs», a affirmé Erasmus au groupe de journalistes.

Pour ce qui est d'accorder le statut de province aux gouvernements locaux et de partager avec eux les ressources naturelles, Ottawa s'y oppose et le ministre des Affaires indiennes et du Nord, M. John Munro, l'a très bien indiqué, il y a deux semaines.

«Il serait trop coûteux de créer des administrations provinciales pour de si petites populations», a affirmé M. Munro. Le ministre est d'accord, toutefois, pour donner plus de pouvoirs aux communautés locales et pour créer des «gouvernements locaux sophistiqués».

Un haut-fonctionnaire fédéral qui a fait la tournée du Nord avec les médias a d'ailleurs souligné: «Ottawa veut que les richesses du Grand Nord profitent à l'ensemble de la population canadienne et non juste à un petit groupe».

Moratoire

En attendant que la question des revendications sur leurs terres ancestrales soit réglée et aussi pour des raisons d'environnement, les autochtones demandent qu'il y ait un moratoire sur les grands investissements énergétiques.

Dans la région située au nord du 60ème parallèle l'on compte 16,200 Inuit, 10,740 Indiens et 6,500 Métis.

La conclusion du rapport fait par le juge Thomas Berger, en 1977, de suspendre durant une période de dix ans la construction d'un pipeline le long du fleuve Mackenzie a satisfait ces derniers. Quant au moratoire de deux ans sur le pipeline de Norman Wells, George Erasmus le trouve insuffisant. «Mais, c'est mieux que rien», dit-il.

Une spécialiste des affaires du Nord (elle y a séjourné plus de quinze ans), Claire Barnabe, conseillère maintenant à Ottawa pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, estime que les peuples natifs du Nord devront regarder la réalité en face.

«Les autochtones doivent comprendre que les Blancs sont dans le Nord pour y rester. Ils pensent peut-être avec raison que Jacques Cartier n'aurait jamais dû mettre les pieds au Canada, mais on ne peut refaire l'histoire».

Mme Barnabe croit également qu'Ottawa gardera le contrôle des ressources naturelles. «Il apparaît improbable, dit-elle, que le gouvernement central laisse les richesses du Nord à 45,000 personnes».

Toutefois, l'une des dispositions de la nouvelle constitution canadienne est venue compliquer la situation, aux yeux des représentants locaux. La nouvelle charte permet aux provinces d'avoir des visées territoriales sur les régions nordiques et de s'agrandir.

L'article 42 mentionne «le rattachement aux provinces existantes de tout ou partie des territoires». Pour être acceptée, la modification doit recevoir l'accord du Sénat et de la Chambre des Communes, de même que l'assentiment de sept provinces formant au moins la moitié de la population canadienne.

Le leader du Conseil élu du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, George Braden, s'y oppose fortement. «Cette disposition de la Constitution est très offensante pour nous et nous croyons que le gouvernement fédéral devrait être le seul décisionnaire sur les limites géographiques».

Selon M. Braden, le Québec, l'Alberta et la Colombie-Britannique auraient de telles ambitions. Toutefois, au fédéral l'on affirme que cet article a été mis dans la charte uniquement pour obtenir l'assentiment des provinces sur la nouvelle constitution et que le gouvernement central s'opposerait à ces visées extra-territoriales.

L'immense source de revenus que recèle la région arctique explique sans doute l'attitude d'Ottawa.

FIN

LES ANARCHISTES DU QUÉBEC

Une influence diffuse

—2—

Répartis essentiellement dans les deux plus grandes villes, Montréal et Québec, les anarchistes déclarés, qui sont une couple de cents tout au plus, n'en ont pas moins mis sur pied avec les années un certain nombre d'institutions (publications, librairies, etc.) autour desquelles ils gravitent.

JACQUES BENOIT

L'une des plus prestigieuses est sans aucun doute le Groupe de la pensée sauvage, fondé au printemps 79, et qui a organisé depuis plus d'une vingtaine de conférences suivies de débats. La prochaine, l'A b c de l'anarchisme, avec Dimitri Roussopoulos comme conférencier, a lieu le lundi 10 mai au Café Borduas, qui est, à Montréal, un de leurs points de rassemblement (1 257, rue Amherst).

Visant à mettre de l'avant la pensée libertaire, les conférences peuvent porter néanmoins sur les sujets les plus divers, principalement, indique un des fondateurs du groupe, Stephen Schecter, professeur à l'UQAM, «sur des expériences qui se situent en dehors des expériences officielles»: la poétesse Janou Saint-Denis y est passée pour parler de Gauvreau et des années 50, un spécialiste du grand anarchiste russe Kropotkine a traité de celui-ci, Roussopoulos et le secrétaire général du groupe marxiste-léniniste En lutte, Charles Gagnon, ont tenu un débat sur l'Etat et la notion de parti, etc.

Les publications

«Nous vivons dans un monde qui n'est pas fait pour le monde, qui nous tue physiquement et qui tue nos capacités psychiques de créer, d'aimer et de lutter, écrit le journal «anar» la Nuit dans son numéro paru en janvier. Notre existence quotidienne est au service du capital et de l'État; nous vivons et mourons par le capital et par l'État, pour le capital et pour l'État. Les problèmes que ce mode de vie (ou de mort) entraîne, de la pollution à la maladie mentale en passant par l'inflation, sont résolus par toujours plus de capital et toujours plus d'État, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas résolus du tout mais reproduits à une plus vaste échelle.»

[illegible] rition du quotidien le Jour, la Nuit («où il n'y aura plus de maître du tout», porte le journal en sous-titre, par allusion au «où nous serons maîtres chez nous» du Jour) la Nuit, résolument anarchiste, paraît, depuis, de façon très irrégulière: pas de signatures, une mise en page plus ou moins soignée, les articles étant, toutefois, de bonne tenue. Autre publication du milieu, le Q-Lotté, un journal ronéotypé de Québec, qui en est à plus d'une trentaine de numéros. Enfin, troisième et dernière publication (ce qui donne une certaine idée de l'importance du courant anarchiste), une revue de langue anglaise, Our Generation, qu'anime depuis le début des années 60 Dimitri Roussopoulos en qui tout le monde s'accorde pour reconnaître «le fil conducteur, l'âme» de l'anarchisme québécois depuis deux décades, et aussi le pont entre francophones et anglophones. Revue pacifiste au départ et portant alors le titre de «Our Generation against Nuclear War», Our Generation, tirée aujourd'hui à environ 3 500 exemplaires, est lue, dit-on, dans les milieux intellectuels et universitaires d'une vingtaine de pays. Quoique, précision, il ne s'agisse pas d'une publication seulement anarchiste, puisqu'on y explore, également, nombre d'autres voies socio-politiques possibles.

Il y a enfin à Montréal une librairie spécialisée dans l'anarchisme, la librairie Alternative, boulevard Saint-Laurent, au sud de la rue Sherbrooke, qui tient les oeuvres de Bakounine, de Kropotkine, etc. de même que des journaux et des revues du mouvement.

L'influence de l'anarchisme

Impossible de mesurer, avec exactitude, l'influence ou l'absence d'influence de l'anarchisme. Dépourvus d'organisation formelle, structurée, ce que véhiculent les anarchistes est, essentiellement, un certain nombre d'idées (voir LA PRESSE d'hier). Avec, au coeur de tout cela, une idée clé, à savoir la prise du pouvoir — de tous les pouvoirs — par le peuple. C'est la même idée, plus ou moins déformée, qu'incarnent les courants autogestionnaire et participationniste.

Pour Abe Limonchick, président du Rassemblement des citoyens de Montréal jusqu'en 1980, on en a vu des manifestations au Québec dans les comités de citoyens des années 60, dans le Front d'action populaire (le FRAP), au sein, dans une certaine mesure, du PQ, alors que le RCM, pour sa part, tout en se dissociant des anarchistes sur l'essentiel, c'est-à-dire [illegible] tent ceux-ci, en a retenu le principal, l'idée, «car pour le RCM l'action à la base, la démocratie dans les quartiers, le contrôle des élus par les citoyens sont quelque chose d'essentiel».

Abe Limonchick, un anarchiste dissident. photo Pierre Côté, LA PRESSE

Pas étonnant, en conséquence, ainsi que le signalent Limonchick et Schecter (celui-ci fut actif dans le parti trois ans et en fut un temps le vice-président), que le RCM ait attiré à sa fondation, en 74, des anarchistes «que le projet de décentralisation et de remise du pouvoir aux quartiers séduisait», note Stephen Schecter. Mais, déçus, les anars finirent par le quitter, car pour eux, indique Limonchick, «le RCM est devenu un parti électoraliste, opportuniste, qui renie ses principes». Reste, dit-il en substance, que le RCM, comme d'ailleurs son pendant à Québec, le Rassemblement populaire de Québec, a su retenir du courant libertaire le plus précieux, chose que charriaient également, ajoute-t-il, «les péquistes déçus des manifestations d'élitisme des premiers députés du PQ» et qui furent du groupe des [illegible]

A retenir de tout cela, autrement dit, une influence diffuse de l'anarchisme, alors que les anarchistes comme tels restent, eux, plus ou moins prisonniers, pour ainsi dire, de leur sphère propre.

L'histoire

L'anarchisme québécois n'est pas sans racines. Ainsi, note-t-on, un groupe libertaire, le Groupe anarchiste de Montréal, se manifesta en 1905, entre autres par une lettre à LA PRESSE. En 1910, le journal la Vérité signale la fondation, un an plus tôt, du cercle de libre pensée Alpha Oméga, formé, écrit-il, de «socialistes à allures d'anarchistes, de révolutionnaires et de toute une bande de sectaires enragés».

Plus tard, au début des années 30, apparaît une librairie anarchiste, la librairie de l'Université ouvrière, rue Montcalm.

Enfin, beaucoup plus tôt, en 1898, l'un des plus célèbres anarchistes de l'histoire, le prince Kropotkine, donnait une conférence au Canada anglais, à Toronto.

Stephen Schecter: «On en est [illegible] stade où on essaie de développer un courant de pensée.»

FIN

Lysiane Gagnon

De Kaboul aux Malouines

Vous êtes-vous déjà demandé ce que connaîtrait de l'univers une personne qui se contenterait, pour seule et unique source d'information, du télé-journal quotidien?

Le phénomène est particulièrement frappant à la télé américaine, qui a cet avantage de nous offrir plus d'images et plus de films que les autres chaînes, et des «couvertures» exceptionnelles dès qu'il se passe un gros événement quelque part, mais qui par contre pousse jusqu'à la caricature les tares les plus profondes de l'information télévisée...et notamment la concentration exclusive sur un pays donné en période de crise — un pays qu'ensuite on abandonne à l'indifférence générale, dès que la mode change.

Il y a bien sûr, en permanence, ces «must» que constituent l'information nationale, les questions reliées aux intérêts du pays émetteur et ce qui touche de près les grandes puissances (ainsi le conflit israélo-arabe est-il en général suivi quotidiennement). C'est au sujet du tiers-monde ou des zones obscures de la planète que se produit le phénomène de la rotation.

Ainsi ces dernières années, la télé s'est occupé successivement, mais pour un temps seulement, des boat-people, du Nicaragua, de l'Iran (ça, ce fut le gros hit: la caméra, chaque jour, se plaçait devant l'ambassade amnéricaine pour y filmer les manifestations rituelles et ne bougeait pas...même si, à quelques pas de là, la vie suivait son cours.). Ce fut ensuite le tour de l'Afghanistan, puis des boat-people — d'Haiti cette fois, puis de la Pologne... Walesa ici, Walesa là, le charme slave et les chantiers de Gdansk. (A la même époque d'ailleurs certains couturiers empruntaient styles et couleurs à l'Europe de l'est: foulards bariolés, jupes paysannes, corsages à la slave, le style polonais quoi.).

Presque du jour au lendemain, exit la Pologne, void le Salvador: les équipes de télé du monde occidental avaient, toutes en même temps, quitté la Pologne où il ne se passait plus rien sauf l'oppression quotidienne, et avaient pris l'avion pour El Salvador...où ils restèrent, jusqu'à ce que, du jour au lendemain également, le gros spotlight de la télévision se tourne vers l'archipel ignoré des Falklands. Exit le Salvador, doit on ne parlera plus désormais qu'à l'occasion.

Le même phénomène d'oubli profond après une surexposition abusive s'est produit avec l'Iran: une fois les otages libérés, l'Iran disparut, sauf pour de brefs retours épisodiques, des bulletins de nouvelles où il avait tenu la vedette tous les soirs durant plus d'un an. L'autre jour, tout à coup, alors quon était plongé jusqu'au cou dans la guérilla salvadorienne, qui s'amène à l'écran? Ce bon vieux Ghodbzadegh, l'air plutôt piteux et on le comprend puisque, apprend-on, le voici condamné à mort. Tiens, se dit-on, quelle surprise! L'Iran existeencore, on l'avait oublié! Et que s'est-il donc passé pour que Ghodbzadegh se retrouve à ce point en disgrâce?

A ce moment-là, déjà, on commençait à se lasser le voir toujours les mêmes images de cadavres adolescents dans les bidonvilles d'Amérique centrale. Comme d'ailleurs pour le Vietnam dans le temps: à un moment donné, il y a saturation, les émotions s'émoussent, et même les cadavres font partie de la routine. On s'habitue, on s'habitue...Mauvais pour les ratings. Mais on dirait qu'un dieu veille sur le marketing de la télévision. Dernièrement le dieu du marketing s'est incarné dans une poignée de militaires argentins, dont la guerre d'opérette a pris l'allure de la grosse histoire de l'année. Avec l'affaire des Falklands, changement de décor, changement de personnages: les grandes avenues de Buenos Aires, la marine britannique, les drôles d'Anglais des Malouines, le suspense d'une bonne vieille guerre traditionnelle, avec des sous-marins-...Que se passe-t-il en Afghanistan? Au Zimbabwe? On n'en sait rien: ces semaines-ci, pour la télé, le monde est réduit à l'archipel des Falklands.

• • •

Bien sûr, la presse écrite fonctionne aussi selon des critères analogues, en concentrant son attention sur le problème international de l'heure. Mais c'est à un moindre degré, car les exigences de l'image et du spectaculaire y sont moins déterminantes, et un journal peut aborder dans une même livraison un plus grand nombre de sujets internationaux car l'infrastructure à mettre en branle est infiniment moins lourde et moins coûteuse (la télé doit montrer des images, donc déplacer des équipes et du matériel, tandis qu'un journal peut se contenter des dépêches des agences de presse; s'il veut une «couverture» originale, il lui suffit de dépêcher sur place un reporter, voire un photographe, avec, pour tout équipement, un calepin de notes et un appareil-photo).

Autre différence fondamentale: en termes quantitatifs, il y a toujours plus d'informations, donc plus de diversité, dans un quotidien que dans un bulletin de nouvelles, dont les textes, mis bout à bout, ne rempliraient même pas une page de journal grand format. Je ne dis pas ça pour déprécier la télé. Moi aussi j'aime bien voir, de visu, à quoi ressemblent les rizières vietnamiennes ou les montagnes afghanes, et comment au juste on a tiré sur le pape ou sur Reagan...Ils nous montrent ça dans le détail, et en ralenti en plus, et il y a des fois, franchement, où ça vaut bien un «Colombo»!

Mon cher Pierre...

Se souvient-on de l'accueil ridicule fait à l'ex-premier ministre Barre à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette, alors que je ne sais plus qui lui a plaqué sur la tête un bonnet «Davy Crocket» avec queue de chat sauvage? Le pauvre homme devait ensuite se faire chanter, Place Desjardins: «Mon cher Raymond, c'est à ton tour...»!

On pensait qu'une fois aurait suffi. Eh bien non, on a remis ça avec le premier ministre Mauroy: tarte aux bleuets géante et danses de folklore, et, pour son départ de l'Ancienne-Lorette, une petite cérémonie assez gênante pour qui a un tant soit peu le sens du ridicule: encore une chorale, et Fabienne Thibeault en solo avec une chanson où elle parle à un ami (qu'elle tutoie évidemment), et enfin le fameux «Mon cher Pierre, c'est à ton tour...», refrain qui fut repris, au pied de la passerelle, par les ministres Landry et Morin... Un de nos confrères, qui était sur place, nous dit qu'en fermant les yeux à ce moment, il a eu la vision de Bernard Landry et Jacques-Yvan Morin en culottes courtes de scout. M. Mauroy d'ailleurs a finement commenté: «Ce n'est pas un gouvernement, c'est une chorale!». J'ignore ce qu'il avait en tête, mais moi j'aurais mis dans cette remarque une bonne dose d'ironie.

Car enfin, pourquoi s'entêter à mettre en scène ces numéros de foklore et de sentimentalité trop lourde, qui ont si peu à voir avec la réalité québécoise moderne et avec les façons d'agir des diplomates normaux? Pourquoi ne pas se présenter comme des adultes moyennement civilisés, capables de réserver les «mon cher machin c'est à ton tour» aux fêtes de famille, de faire sobrement leurs adieux à un dignitaire de passage, et d'utiliser en tout temps, avec des visiteurs étrangers, le vouvoiement qui, jusqu'à nouvel ordre, fait [illegible] usages de la francophonie internationale? Comment se fait-il qu'on semble encore incapable de faire la différence entre un accueil cordial et chaleureux et la familiarité kétaine?

En coupant ce cordon, vous tranchez le problème.

Nous, de STT, pouvons comprendre la légère méfiance avec laquelle vous contemplez toutes ces nouvelles entreprises qui surgissent dans l'interconnexion. Nous pouvons aussi comprendre qu'il puisse vous en coûter d'abandonner un service que vous utilisez depuis des années.

Vous pouvez maintenant poser un tel geste sans inquiétude. Parce que nous sommes là, nous, STT. Nous sommes une jeune entreprise, mais le domaine des communications nous est connu depuis longtemps. C'est que, voyez-vous, notre société STT est le fruit de l'association du Canadien National et du Canadien Pacifique Ltée. Devons-nous en dire plus? En d'autres mots, vous pouvez acheter vos installations en communications commerciales d'une entreprise, la nôtre, qui a le souci au plus haut degré d'un service prompt et qui a recours aux technologies les plus récentes de l'interconnexion.

Oui, pour nous, la clé du succès, c'est le service. Tout notre personnel du service à la clientèle doit subir une première formation rigoureuse, qui se continue de façon quasi-permanente. Et sa première préoccupation, c'est de vous servir sur-le-champ.

Ensuite, nous ne dépendons pas d'un seul fournisseur. Nous vous recommanderons le matériel qui répondra le mieux à vos exigences, qu'il s'agisse d'un petit appareil à touches ou de l'installation PABX la plus grande et la plus sophistiquée. Nos ingénieurs sont passés maîtres dans l'exécution de telles tâches et vous avez le choix d'acheter ou de louer.

Nous pouvons vous offrir un logiciel d'une conception avancée à options très souples pour les rapports de gestion et aux caractéristiques les plus récentes quant à la productivité. Tout le matériel que nous offrons, de la conception la plus avancée, provient de manufacturiers canadiens ou internationaux. En nous faisant confiance, vous faites confiance au Canadien National et au Canadien Pacifique Ltée. Appelez-nous. Réflexion faite, nous vous aiderons même à couper ce fameux cordon!

Systèmes de terminaux
de télécommunication

Une association du Canadien National et du Canadien Pacifique Ltée.
Montréal (514) 342-6051 Toronto (416) 365-7000

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

L'opposition réclame la démission de Lalonde

■ Qualifiant la politique énergétique du gouvernement de désastre national, conservateurs et néo-démocrates, à la Chambre des communes, ont demandé la démission du ministre Marc Lalonde.

MAURICE JANNARD
de notre bureeau d'Ottawa

Pas moins de sept députés ont pris la parole hier pour interroger le ministre de l'Energie lors de la période des questions qui fut dominée largement par l'abandon du projet Alsands. A sa sortie de la Chambre, M. Lalonde a refusé de répondre aux médias d'information, renvoyant les journalistes à sa déclaration de vendredi dernier.

Manifestement, le ministre de l'Energie n'a pas l'intention de se rendre aux souhaits des partis de l'opposition.

En Chambre, aux députés qui ont exigé sa démission pour les dizaines de milliers d'emplois qui ne verront pas le jour, le ministre a défendu sa politique en disant que trois gouvernements provinciaux, l'Alberta, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique avaient signé avec satisfaction l'accord énergétique avec le gouvernement fédéral.

M. Lalonde a rappelé aussi qu'aux Etats-Unis la compagnie Exxon venant d'abandonner un important projet, «une décision, a-t-il souligné, qui n'a rien à voir avec notre gouvernement».

Documentation LA PRESSE
Marc Lalonde

Il a réitéré la déclaration du président de Shell, principal actionnaire d'Alsands, pour abandonner le projet. Les raisons invoquées par l'industrie tiennent à la baisse des prix internationaux du pétrole et au taux d'inflation très élevé.

Puis, le ministre s'est lancé dans une description des autres projets énergétiques qui seraient complétés. Ce à quoi le député néo-démocrate de Vancouver-Kingsway, Ian Waddell, a répondu que les projets énumérés par M. Lalonde s'élevaient à $4.2 milliards, tandis qu'à lui seul Alsands privait l'économie canadienne de $13 milliards.

Le conservateur Bill Jarvis a affirmé que la politique énergétique du gouvernement avait fait perdre 200,000 emplois au Canada. «Puis-je demander au ministre si cela ne serait pas le temps qu'il offre sa démission, étant donné cette performance?», a déclaré Jarvis. Une demande reprise par le député Waddell.

Le ministre Lalonde soutient toujours qu'avec de plus petits projets (comme Carmont à Montréal) et ceux qui seront réalisés dans les régions frontalières, la mer de Beaufort dans l'océan Arctique et dans l'Est, aux large de Terre-Neuve, le Canada pourra être, en 1990, autosuffisant en matière énergétique.

Selon M. Lalonde, la demande de pétrole qui était de 1.7 millions de barils par jour l'an dernier aura baissé à 1.45 millions de barils dans dix ans.

POUR ESSO

Pas question de rouvrir Cold Lake

■ La compagnie Esso Resources, qui a mis au rancart l'été dernier son projet de Cold Lake, n'a pas l'intention de rouvrir ce dossier malgré des offres avantageuses de dernière minute faite au consortium d'Alsands, un investissement semblable qui vient d'être abandonné.

Joint par LA PRESSE hier à son bureau de Calgary, un porte-parole d'Esso, M. Bill Rainbird, a déclaré que la société pétrolière n'avait pas demandé de nouvelles propositions aux gouvernements. «Le temps n'est plus propice pour ce genre de projet et les conditions financières sont trop difficiles pour de tels investissements», a affirmé M. Rainbird.

Celui-ci a souligné qu'Esso avait été mise au courant la semaine dernière des propositions nouvelles que les gouvernements d'Ottawa et de l'Alberta avait présentées aux promoteurs d'Alsands, mais que sa compagnie n'avait pas fait de requête pour qu'elles s'appliquent aussi au projet de Cold Lake.

L'investissement d'Esso dans le sud de l'Alberta devait s'élever à $12 milliards et produire 140,000 barils de pétrole par jour à partir des sables bitumineux.

Vendredi dernier et hier, le ministre fédéral de l'Energie, Marc Lalonde, a affirmé que son gouvernement était prêt à discuter avec Esso si cette compagnie était intéressée par les récentes propositions.

La déclaration d'Esso vient de mettre un terme à cet autre espoir.

Le cadeau idéal pour la Fête des Mères:
UN BEAU GAUFROIR DE PAPETERIE

5590, avenue CASTLEWOOD
CÔTE SAINT-LUC, QUÉBEC
H4W 1T9

Commande par téléphone en utilisant votre carte VISA
Livraison dans les 3 jours
$35.75 plus taxe

W.D. ARMSTRONG INC.
651, Notre-Dame ouest 842-5881

DEVENIR COLLECTIONNEUR D'ART, C'EST FACILE.

SUFFIT D'OUVRIR UN COMPTE AU PERMANENT.

Voici l'occasion rêvée de mettre la main sur une magnifique gravure canadienne à tirage limité, numérotée et signée par l'artiste. Choisissez parmi 16 lithographies qui reproduisent les oeuvres originales de 14 artistes canadiens contemporains, rassemblées spécialement pour l'occasion.

Lorsque vous ouvrez un compte de chèques ou d'épargne avec un dépôt minimum de 200$, vous pouvez choisir la gravure qui vous plaît. Notre collection est impressionnante, et vous pouvez l'admirer dans chacune de nos succursales d'épargne.

Mais faites vite, l'offre est non seulement unique, elle est limitée. C'est facile de devenir collectionneur... il suffit d'ouvrir un compte au Permanent.

le Permanent
La Compagnie de Fiducie Canada Permanent
La Compagnie d'hypothèques Canada Permanent
Membres de la Société d'assurance-dépôts du Canada

Montréal — 600 ouest, boul. Dorchester, (514) 861-8855 — 1326, avenue Greene (514) 931-7554 — 5222, chemin Queen Mary (514) 489-9381
Pointe-Claire — 183 est, boul. Hymus, (514) 697-3883
Saint-Laurent — 3131, chemin Cote-Vertu (514) 337-2772

LES EXPORTATIONS DE GAZ NATUREL:

La valorisation de l'énergie Canadienne est une source d'emplois pour les Canadiens.

De la même manière qu'un caillou jeté dans un étang produit des ondulations se propageant sur toute sa surface, les exportations de gaz naturel ont des effets bénéfiques pour toutes les régions du pays, car elles contribuent dans une large mesure au dynamisme de l'économie et sont une importante source de devises.

Comme nous disposons de vastes réserves en accroissement constant, nous pouvons développer nos marchés d'exportation. Ces marchés représentent de nouveaux emplois pour les Canadiens. Des milliers d'emplois dans les industries manufacturières, la construction et le secteur tertiaire.

Mais ce n'est pas tout. Les exportations de gaz naturel améliorent la balance des paiements du Canada, accroissent les recettes fiscales et rapportent des milliards de dollars qui profitent à l'ensemble de l'économie sous la forme de nouveaux investissements, de nouvelles possibilités d'expansion pour les entreprises, et de nouveaux projets d'exploration dans le domaine de l'énergie.

Il s'agit là d'un processus bénéfique pour tous, et TransCanada compte bien continuer à favoriser son déroulement, pour que les Canadiens de toutes les régions du pays puissent en profiter.

Mettons l'énergie de demain au service du Canada. Dès aujourd'hui.

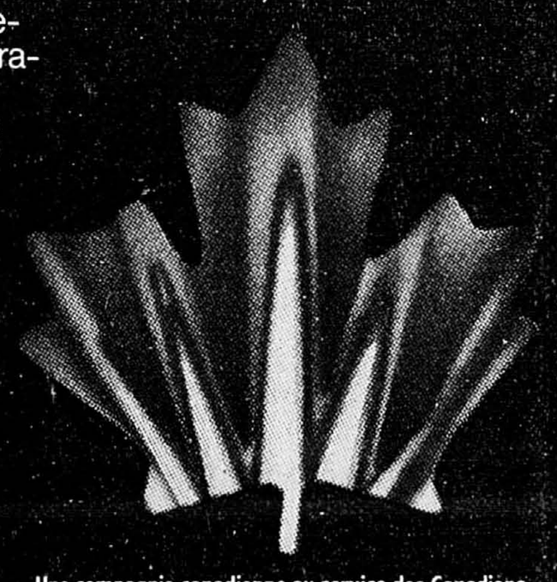

TransCanada PipeLines

Une compagnie canadienne au service des Canadiens.

LE GAZ NATUREL: ÉNERGIE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN.

la presse et **CJMS / 1280**

INVITENT 600 PERSONNES À ASSISTER AU SUPER-SPECTACLE

"CHANTONS POUR LA VIE"

présenté par

LA GRANDE VIRÉE

au parc Richelieu de Pointe-aux-Trembles

LE DIMANCHE 30 MAI 1982 à 19h30

CLAUDE LÉVEILLÉE, JEAN-PIERRE FERLAND, YVON DESCHAMPS, RICHARD SÉGUIN et CÉLINE DION, avec la participation spéciale de GILLES VIGNEAULT, CHANTERONT LES PLUS BELLES CHANSONS D'AMOUR ET APPORTERONT AINSI LEUR SOUTIEN À LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT DE LA

Fondation Canadienne de la Fibrose Kystique

Courez la chance d'être un des 100 gagnants de six (6) billets permettant d'assister à cette journée mémorable qui débutera dès 15h00 avec différents spectacles d'animation, fanfares, parades et, à 16h00, le tout dernier spectacle de Sylvie Tremblay.

RÈGLEMENTS

1. Pour participer au concours, il suffit de répondre à la question posée, d'inscrire vos nom, adresse et numéro de téléphone sur le coupon de participation ou sur une reproduction faite à la main (excluant toutes reproductions mécaniques ou photocopies) et de le faire parvenir à l'adresse indiquée.
2. Les coupons de participation seront publiés dans LA PRESSE du 26 avril au 15 mai 1982 (sauf les 27 avril, 4,6,11 et 13 mai).
3. L'attribution des 100 prix, comprenant six (6) billets pour assister au spectacle du dimanche 30 mai 1982 présenté à la piste Richelieu, se fera par tirage au sort entre les 3 et 22 mai 1982 sur les ondes de CJMS/1280.
4. Les employés de LA PRESSE, de CJMS / 1280, de La Grande Virée ainsi que leurs familles ne sont pas éligibles.
5. Les droits en vertu de la loi sur les concours ont été payés.
6. Tout litige quant à la conduite de ce concours publicitaire et à l'attribution d'un prix devra être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.

Envoyer ce coupon à:
Concours «La Grande Virée»
CJMS/1280
C.P. 1280, Station C
Montréal, Québec
H2L 4N7

Nommez un animateur entendu sur les ondes de CJMS/1280: _____

NOM: _____

ADRESSE: _____ APP.: _____

VILLE: _____ CODE POSTAL: _____

TÉLÉPHONE: _____

Épargnez jusqu'à 30% sur de jolies choses pour maman

Joyeuse Fête des Mères

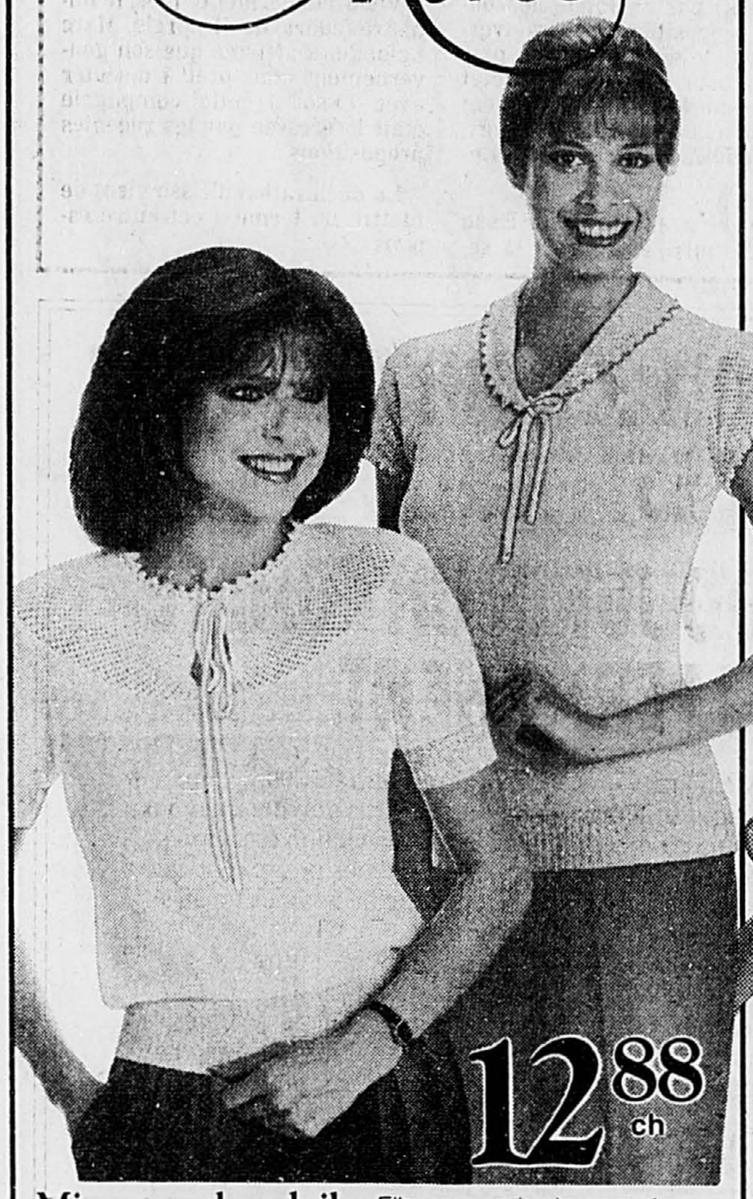

Mignons chandails qu'elle portera tout l'été.

Elle sera ravie de recevoir un beau chandail en pur acrylique laver-porter. Col châle et manche-rons ou col rond et parure en filet. Tons populaires. P.M.G.

Maman sera jolie à l'heure de la détente grâce à ces tenues ravissantes.

A. Combinaison en nylon avec taille élastique accompagnée d'une veste parée de dentelle. Ton canneberge ou aqua. P.M.G.

B. Ensemble peignoir: Jolie robe de nuit accompagnée d'un peignoir enveloppant avec dentelle et taille élastique. Polyester/coton imprimé en rose ou bleu. P.M.G.

Non montré: Ensemble-peignoir en nylon avec rayures estompées. Rose, bleu. P.M.G. **Ord. 26.99** **19.99**

Fraîche tenues pour le confort de maman! **A.** Robe-soleil avec devant et dos élastiques. Polyester/ coton imprimé bleu, vert, corail. P.M.G.

B. Robe d'intérieur avec bouton-pression devant, encolure dégagée et passepoil contrastant. Polyester/coton rose vif ou bleu. P.M.G.

Non montré: Robe-soleil Attaches aux épaules. P.M.G. **Ord. 12.99** **9.79**

De magnifiques diamants... pour voir briller ses yeux de plaisir! Faites-lui la surprise formidable d'une paire de boucles d'oreilles en or 10 carats serties de délicats diamants. Choix de 2 styles: Tiffany ou Buttercup.

19.99

Le t-shirt... toujours champion! Elle se sentira à l'aise dans ces t-shirts confortables fait de polyester à tissage bitord. Teintes saisonnières. P.M.G.

Vêtements pour juniors

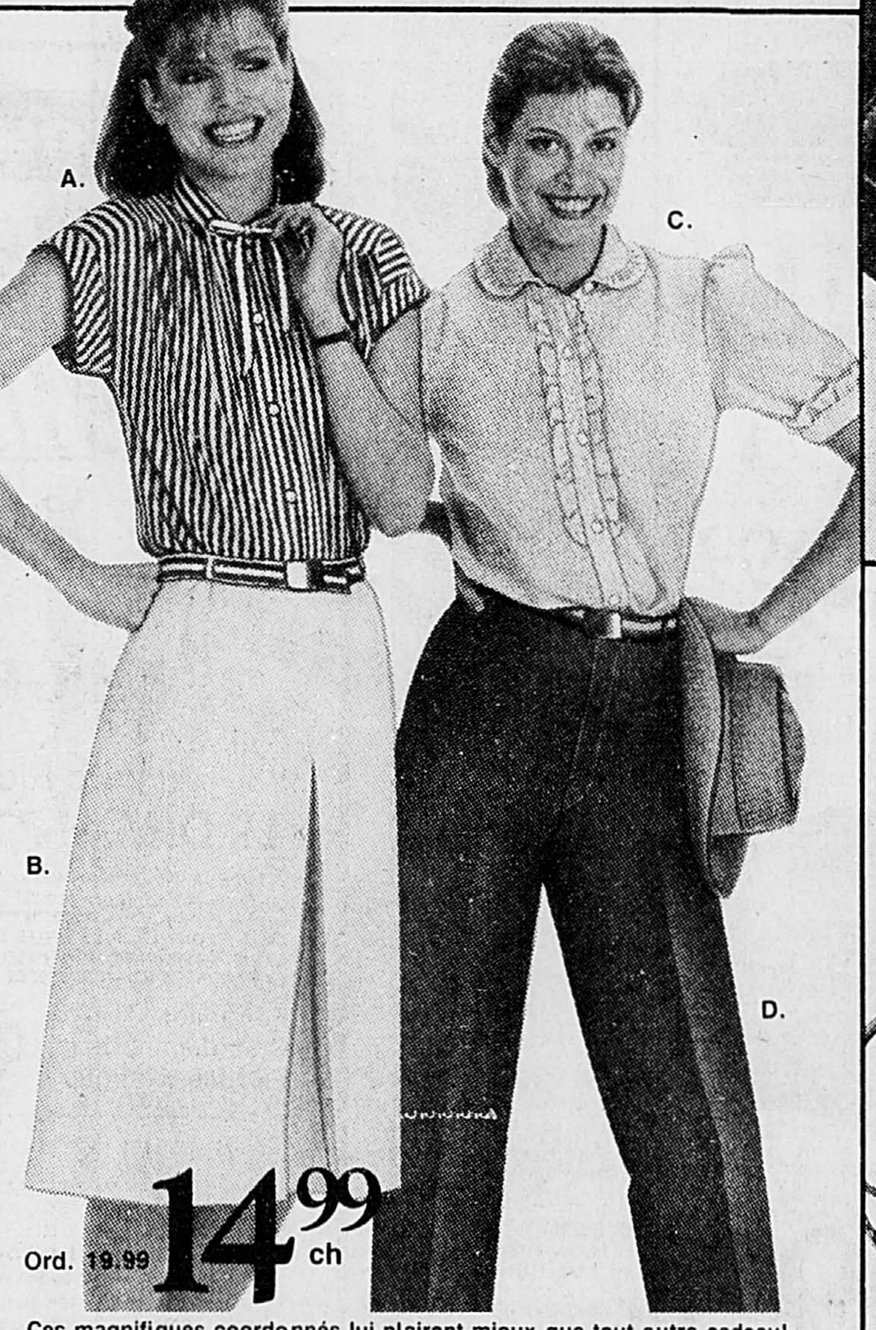

Ces magnifiques coordonnés lui plairont mieux que tout autre cadeau!

A. Jolie blouse en polyester/coton avec mancherons. Noeud au col. Rayures en marine, rouge ou kaki. 10-18.

B. Jupe avec fente et ceinture. Popeline extensible de polyester. Bleu, blanc, ton lin. 10-18.

C. Blouse en polyester/coton avec col Claudine. Imprimé bleu ou kaki. 10-18.

D. Pantalon en popeline extensible de polyester avec ceinture. Bleu, blanc, ton lin. 10-18.

Vêtements pour dames

Un nouveau sac à main en cuir lui ferait plaisir!

Nous avons un bon choix de sacs, tous en cuir de qualité. Styles à bandoulière ou à poignée double. Teintes nouvelles de sable, kaki pâle, gris pastel, ton os ou blanc neige. **Ord. 23.99**

A. Beau cardigan en léger tricot d'acrylique Pointelle. Teintes populaires. P.M.G.
Aussi en tailles 40-44. Ord. 22.99 **16.99**

B. Charmante blouse en polyester/coton avec épaules façon "nid d'abeille", pattes aux manches. Carreaux en rouge ou bleu. 38-44.

Miracle Mart

master charge

OUVERT
- Jean Talon et Pie IX
- Pont Viau (Centre commercial)
- Chomedey (Centre commercial St-Martin) (Ouvert à 9h15)
- Lundi à mercredi 9h à 18h
- Jeudi et vendredi 9h à 21h
- Samedi 9h à 17h

OUVERT
- Les Galeries Lachine
- Carrefour Laval
- Place Longueuil
- Plaza Côte-des-Neiges
- Châteauguay 180 boul. d'Anjou
- Les Promenades Saint-Bruno
- Mail Champlain, Brossard
- Place Versailles metro Radisson
- Plaza Alexis Nihon Métro Atwater
- Place Lasalle
- Plaza Greenfield Park
- Lundi à mercredi 9h30 à 18h
- Jeudi et vendredi 9h à 21h
- Samedi 9h à 17h

VISA

Lun. à mer. 9h30 à 18h.; jeu., ven. 9h30 à 21h. Samedi 9h à 17h.

Prix en vigueur du mardi 4 mai au samedi 8 mai 1982, jusqu'à épuisement des quantités.

Tous les prix ordinaires indiqués sont ceux de Miracle Mart.

Épargnez jusqu'à 35% Pour faire plaisir à maman!

Joyeuse Fête des Mères

Épargnez $30

159.99

Le combiné culinaire Cuisinart... pour donner un coup de pouce à maman dans la cuisine! Il tranche, moud, broie, hache une foule d'aliments. Comprend couteau en acier, lames en plastique, disque à émincer et pour frites, spatule, récipient très large et livre de recettes. **Ord. 189.99**

Ensemble à fondue au chocolat de Chef Mates. Un délice en tout temps! **Ord. 14.99**

11.99

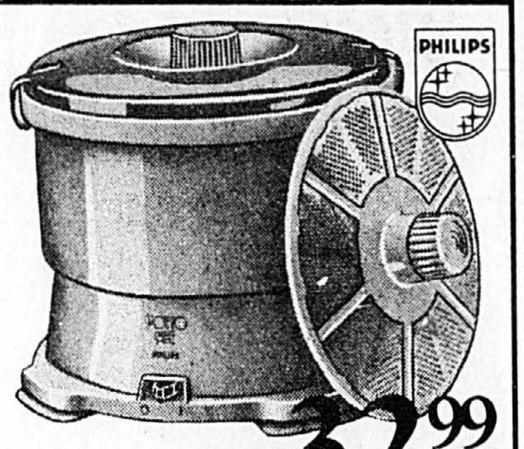

32.99

Quel merveilleux cadeau! Un éplucheur automatique pour les pommes de terre! Peut éplucher jusqu'à 8 pommes de terre en 3 minutes.

Épargnez $10

cristal d'Arques FRANCE

29.99 l'ens. de 6

Offrez à maman une verrerie en cristal d'Arques.

Cette verrerie au motif "Longchamp" est fabriquée de cristal de plomb. Cristal d'Arques vous offre un choix de verres à vin, à eau, à liqueur et de flûtes à champagne. Ensemble de 6. **Ord. 39.99**

39.99

Ensemble électrique pour fondue Oster. Comprend 6 fourchettes à fondue et un livre de recettes pour vous aider à réussir une foule de fondues. Contrôle à l'aide d'un thermostat. Ton amande.

Épargnez jusqu'à $10

Accessoires de bois Barlbo-Maid.
A. Ensemble de 4 boîtes **Ord. 44.99** **34.99**
B. Poubelle de cuisine. **Ord. 49.99** **39.99**
C. Boîte à pain. **Ord. 44.99** **34.99**
D. Ens. à salade 7 pièces. Si acheté séparément **Ord. 43.44** **29.99**

139.99

Le Creuset... pour des repas simples ou élaborés! Reconnue pour sa qualité, sa durabilité et son efficacité, cette batterie Le Creuset 8 pièces comprend: cocottes couvertes 1.85 L et 4.5 L, casserole couverte 1 L, poêles à frire 20 et 23 cm. Ton rouge volcan.

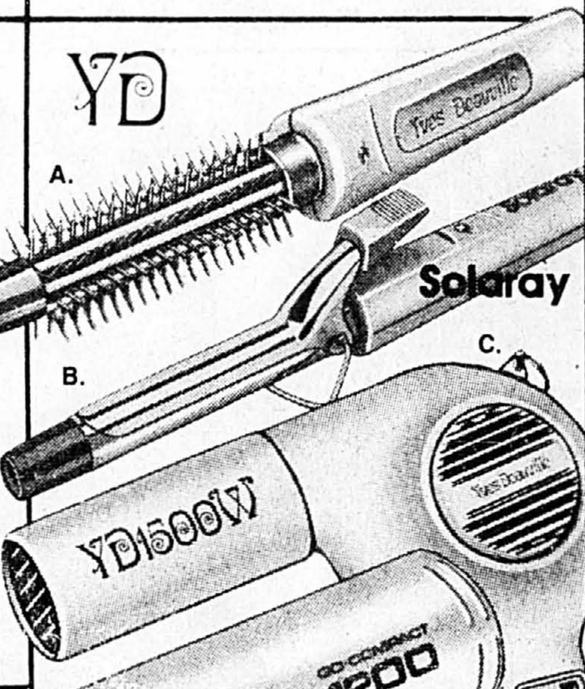

A. Fer à friser/brosse "Yves Deauville". Cordon pivotant, embout isolant et support incorporé. **8.99**

B. Fer à friser Solaray. Cordon pivotant, témoin lumineux embout isolant et support. **5.99**

C. Séchoir à cheveux "Yves Deauville", 1500 watts. 2 vitesses, 4 réglages de chaleur. Support et concentrateur d'air compris. **16.99**

D. Séchoir à cheveux "Go" de C.G.E. Compact, avec 2 réglages de chaleur, support et concentrateur d'air compris. **16.99**

Épargnez $10

49.99

Wok électrique Westbend... pour des délices orientaux authentiques. Réglage automatique de la chaleur. **Reg. 59.99**

8.99

Cologne Lotus de Yardlay. 220 ml. Excellente occasion!

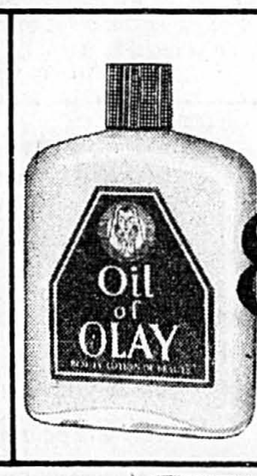

8.99

Lotion de beauté "Huile d'Olay" 200 ml.

109.99

Le plaisir d'une cuisson sans eau! Cette batterie 7 pièces en fonte d'aluminium comprend casseroles couvertes .9L et 1.3 L, cocotte couverte 5.7 L et poêle à frire 26 cm. (Le couvercle de la cocotte s'ajuste à la poêle).

4.99 ch.

Les fragrances "Prince Matchabelli". Avec tout achat de $5 de n'importe quelle fragrance, vous pouvez acheter, pour 4.99, un joli sac à cosmétiques contenant 3 produits. **Aucun bon de réservation.**

32.99

Le tout nouveau rasoir électrique pour dames à voltage double. Étui de luxe compris.
Non montré: Ensemble de rouleaux chauffants "Curl Friend". **19.99**

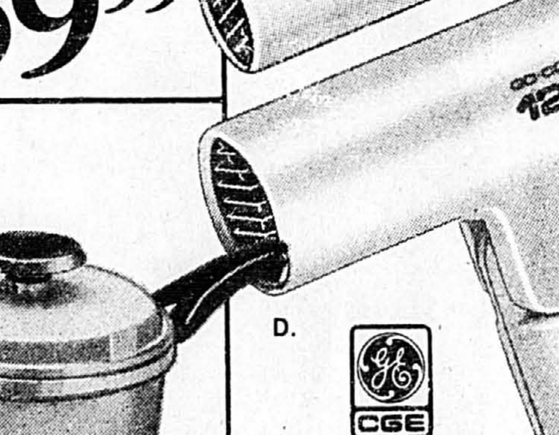

34.99

Miroir de luxe Charlescraft Réglages de luminosité, panneaux de côté et support réglable.

29.99

Un cadeau bien mérité! Voici le bain de pieds "Dazey". Interrupteur 4-façons. Peut être utilisé avec eau chaude, eau froide ou sans eau.

Miracle Mart

Prix en vigueur du mardi 4 mai au samedi 8 mai 1982, jusqu'à épuisement des quantités.

Épargnez jusqu'à 33%... à temps pour la Fête des Mères!

Joyeuse Fête des Mères

Ensemble lit 2-places
Prix après-annonce 38.99

30.99

Ensemble de draps blancs "Interlude" signés Texmade. Bord à volant garni de dentelle. Coton/polyester sans repassage. Comprend 1 drap plat, 1 drap ajusté, 2 taies d'oreillers (1 pour lit jumeau).

Lit jumeau. Prix après-annonce
29.99.....21.99
Lit "Queen". Prix après-annonce
45.99.....36.99
Lit "King". Prix après-annonce
54.99.....44.99

Texmade

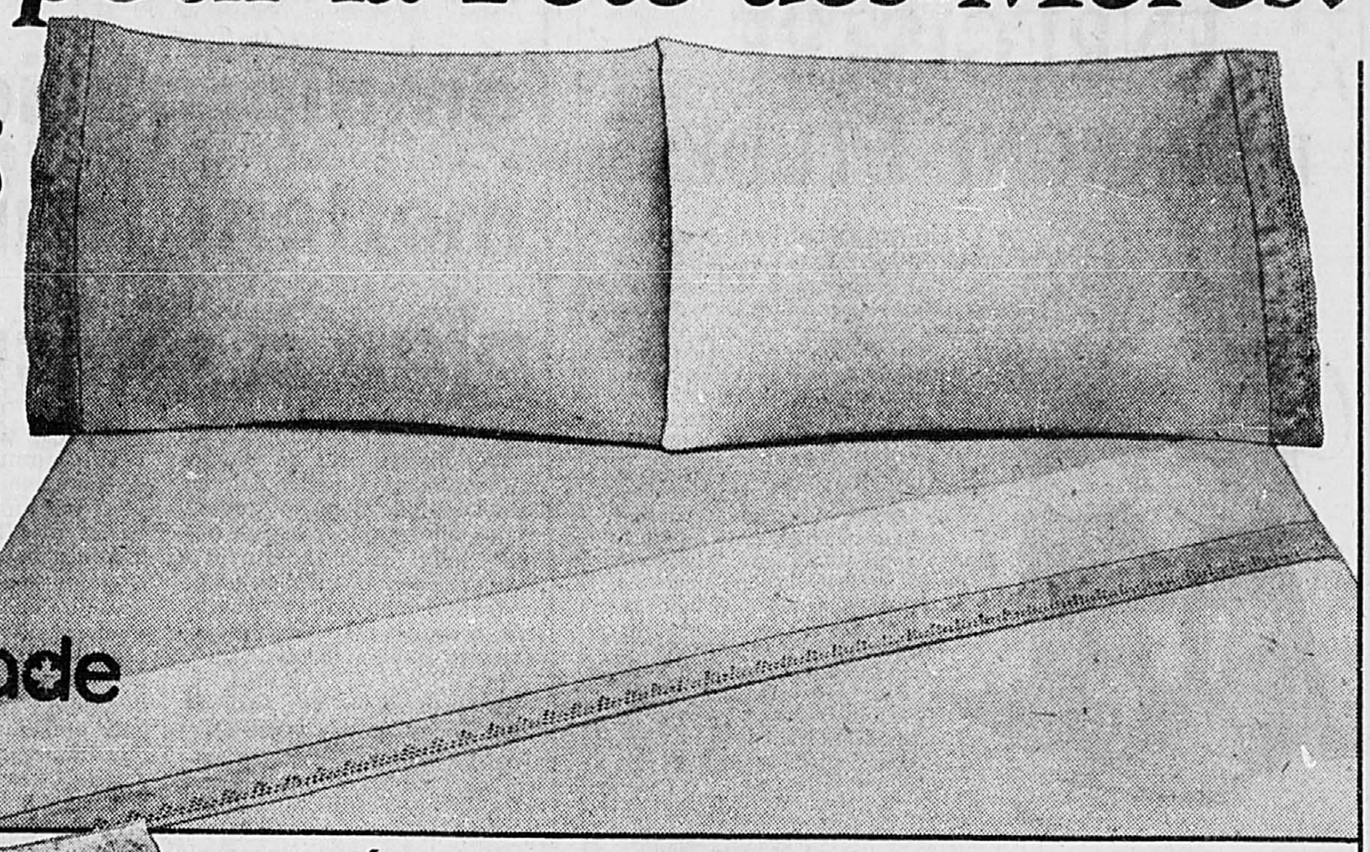

rabais de 30%

Montres TIMEX pour dames

17.49 à 52.49

Une agréable surprise pour maman! Toute notre collection de montres Timex pour dames est maintenant à prix réduits. Modèles pour tous les goûts dont à remontage manuel, au quartz et analogues. Profitez-en!

Ord. 24.99 à 74.99

Rabais de **30%**

Jolies montres de dames d'allure très élégante. Montres de ton or ou argent à cristaux liquides. Les deux avec bracelet robuste. Styles délicats qui plairont à maman.
Ord. 34.99 ch.

23.99 ch.

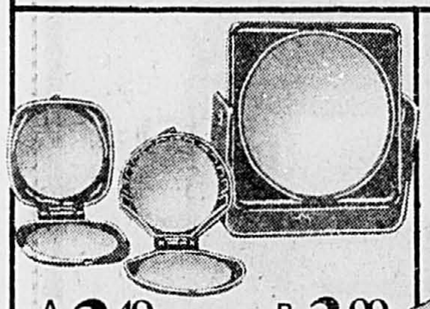

A. 2.49 ch. **B. 3.99**

Des cadeaux bien pensés!
A. Miroir pour le sac à main, en forme de coquille ou rectangulaire.
B. Miroir de bureau. 6" x 6-1/2".

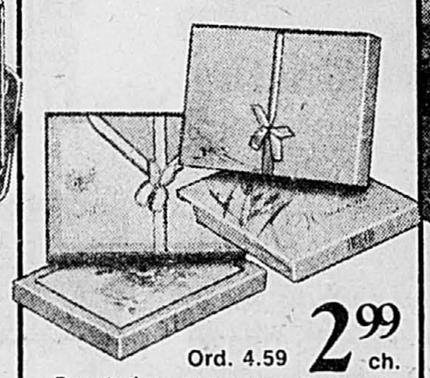

Ord. 4.59 **2.99 ch.**

Papeterie... pour une note personnelle. Choix de motif "Windswept" ou "Picture".

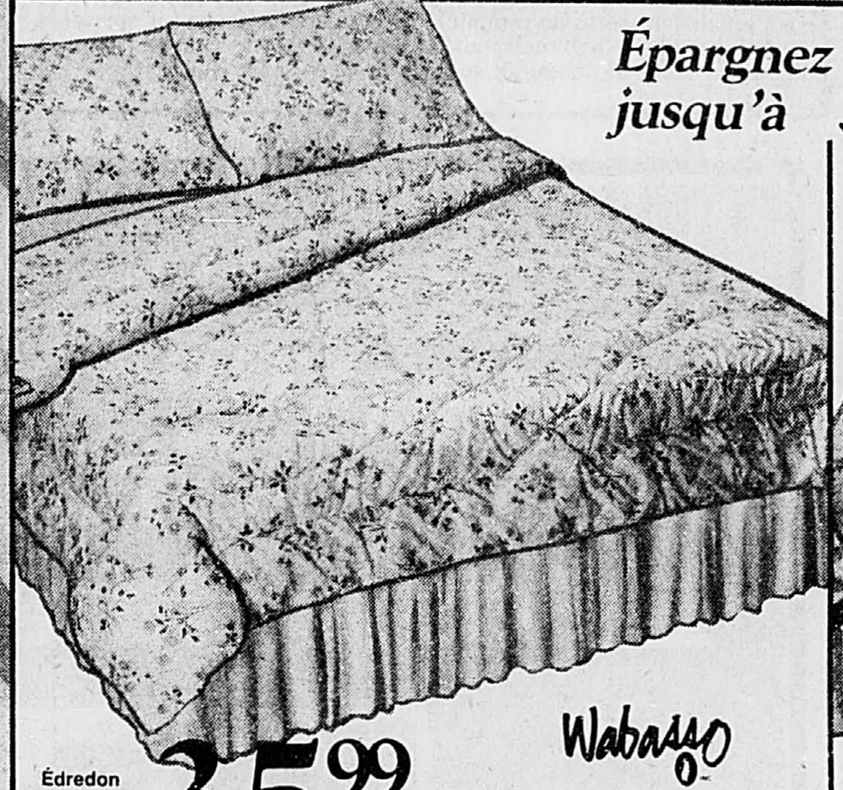

Épargnez jusqu'à **33%**

Esmond

Édredon lit 2-places. Ord. 45.99 **35.99**

Attrayants ensembles de draps Caress de Wabasso. Confection de coton/polyester. Comprend 1 drap plat, 1 drap ajusté, 2 taies d'oreillers (1 pour lit jumeau).

Lit jumeau.	**Ord. 26.99**	**17.99**
Lit 2-places.	**Ord. 34.99**	**24.99**
Lit "Queen".	**Ord. 42.99**	**30.99**

Wabasso

Édredon Caress lavable à la machine.

Lit jumeau.	**Ord. 39.99**	**29.99**
Lit "Queen".	**Ord. 52.99**	**40.99**
Housse d'oreiller.	**Ord. 8.99**	**6.99**

Volant de lit façon broderie anglaise. Écru, blanc.

Lit jumeau.	**Ord. 30.99**	**24.99**
Lit 2-places.	**Ord. 35.99**	**27.99**
Lit "Queen".	**Ord. 39.99**	**30.99**

Couverture Ord. 17.99 **13.99** **Ens. de draps lit 2-places Ord. 34.99** **24.99**

Ensembles de draps fleuris en coton/polyester Esmond. Comprend 1 drap plat, 1 drap ajusté et 2 taies d'oreillers (1 pour lit jumeau). Bleu ou rose sur fond beige.

Jumeau. Ord. 26.99	**17.99**
"Queen". Ord. 42.99	**30.99**

Couverture 100% polyester Influence pour lit jumeau/2 places. Bordure de satin. Bleu ou rose sur beige.

Wabasso

11.99 l'ens.

Ensemble de 3 serviettes Elegance à bon prix. Comprend serviette à mains, serviette de bain et débarbouillette.

Épargnez **25%**

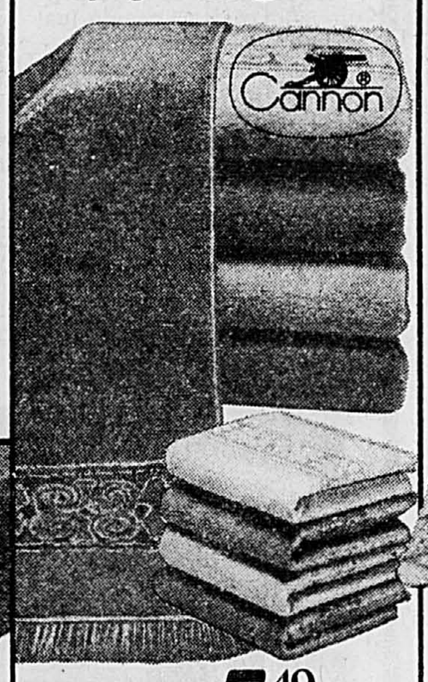

Serviette de bain Ord. 9.99 **7.49**

Serviettes Santa Cruz finies velours de Cannon. Égayer votre salle de bains! Tons variés.

Débarbouillette Ord. 3.99	**2.99**
Serviette à mains Ord. 6.99	**5.19**

Épargnez jusqu'à **$4**

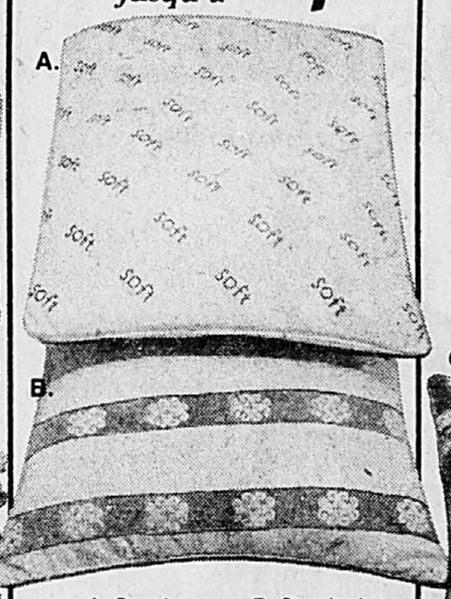

A. Souple Ord. 8.99 **B. Standard Ord. 17.99**

6.99 **13.99**

A. Oreiller bourré de fibre polyester. Souple, moyen ou ferme.

Moyen. Ord. 9.99	**7.99**
Ferme. Ord. 10.99	**8.99**

B. Oreiller bourré de duvet d'oiseaux. Recouvrement anti plumes.
Queen. Ord. 19.99 **15.99**

Épargnez jusqu'à **30%**

A. Ens. en velours côtelé rembourré pour berçante. (bercante non comprise).

Ord. 21.99	**14.99**

B. Dossier de lit en velours côtelé.

Ord. 29.99	**21.99**

C. Coussin Bergamo.
Ord. 8.99, 19.99 — 6.99, 14.99
Non montré: Coussin de chaise en velours côtelé.

Ord. 10.99	**7.49**
Non montré: Coussin Mosaic	
Ord. 11.99	**8.99**

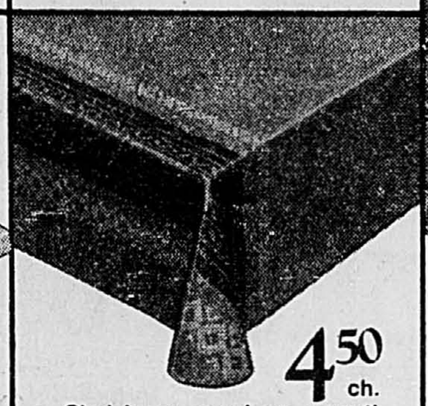

4.50 ch.

Choisissez parmi un assortiment de nappes en vinyle. Imprimés, ton unis, motifs géométriques. Grandeurs variées.

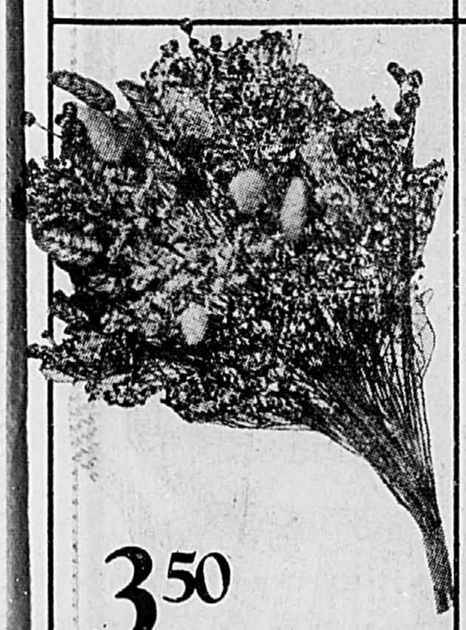

3.50

Ravissants bouquets de fleurs séchées offerts dans des couleurs saisonnières et de teintes décorateur. **Ord. 4.59**

6.99

Sandale popsicle en vinyle pour dames. Talon recouvert de jute et semelle Eva. Havane ou blanc. 5-9 sans 1/2. **Ord. 8.99**

A. 10.99 **B. 16.99** **C.D. 17.99 ch.**

Des chaussures qu'elle portera avec plaisir

A. Espadrilles en canevas avec talon compensé. Beige/marine/rouge. 6-9 sans 1/2. **Ord. 15.99**
B. Sandale en polyuréthane à multi-lanières. Rose/marine, rouge/jaune. Pointures 5-9 sans 1/2. **Ord. 21.99**
C. Sandale en polyuréthane. Beige ou noir. 5-9 sans 1/2. **Ord. 24.99**
D. Sandale en polyuréthane avec empeigne à lanières et talon en cuir poli. Ton havane. Pointures 5-9 sans 1/2. **Ord. 24.99**

Miracle Mart

Prix en vigueur du mardi 4 mai au samedi 8 mai 1982, jusqu'à épuisement des quantités.

Tous les prix ordinaires indiqués sont ceux de Miracle Mart

UN PROGRAMME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-ÉTUDES

Un important message...

Pour tous ceux qui se préoccupent de l'éducation d'un enfant, que vous soyez parents, grands-parents, oncles, tantes, parrains, tuteurs, organisation ou si l'avenir d'un enfant vous intéresse, le coût des études post-secondaires représente de sérieuses responsabilités.

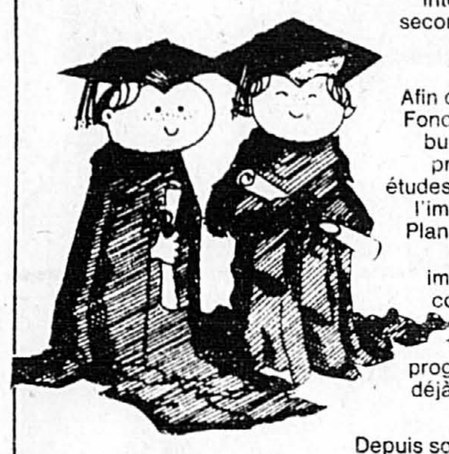

Afin d'alléger ce fardeau financier, la Fondation C.S.T., un organisme sans but lucratif, vous offre un excellent programme enregistré d'épargne-études, approuvé en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada. Le Plan fiduciaire canadien de bourses d'études, le premier et le plus important du genre au Canada fut conçu en 1961, en fonction de ce besoin. Présentement, plus de 100,000 enfants sont inscrits au programme et 12,500 étudiants ont déjà reçu l'aide financière de C.S.T.

Depuis son existence, la Fondation C.S.T. a géré plus de 135$ millions en dépôts et intérêts réalisés.

Les bourses d'études peuvent être utilisées à toute université ou collège reconnu, école technique, CEGEP, ou toute institution post-secondaire disposant de programme de deux ans, n'importe où dans le monde.

Tout enfant de 1 jour jusqu'à son 10e anniversaire de naissance, peut être inscrit au programme.

Une formation supérieure est la clef de la réussite et de la sécurité d'un enfant. PLANIFIEZ maintenant — retournez le coupon dès aujourd'hui.

Le Registraire,
FONDATION C.S.T.,
C. P. 903, Station A,
Montréal (Québec)
H3C 2V8

CST

Nom:.....

Adresse:..... App.:.....

Ville:..... Prov.:..... Code:.....

Tél. Bur.:..... Domicile:..... Âge des enfants:.....

Les médecins omnipraticiens mettent leur plan à exécution

■ Les quelque 5,500 médecins omnipraticiens du Québec ont commencé à mettre à exécution leur plan d'actions provinciales en escalade. Depuis minuit, lundi, ils s'appliquent à freiner le fonctionnement administratif des hôpitaux en boycottant certaines activités et tâches dans ces établissements.

Ils ne prennent plus part aux comités des conseils de médecins et dentistes, boudent les réunions de département à caractère administratif et celles des conseils d'administration. A ce boycottage s'ajoute leur refus de remplir toute la paperasse habituelle aux fins de la tenue des dossiers des malades, soit: compléter la feuille sommaire, fermer les dossiers pour les archives, rédiger les résumés de dossier, écrire les justifications de priorité d'admission, des séjours prolongés, des soins intensifs et d'une chambre privée. Au lieu des formulaires d'usage, les omnipraticiens utilisent une feuille d'ordonnance pour toute demande d'hospitalisation et de transport ambulancier. Dans quelle mesure ces gestes perturbent-ils le ronron bureaucratique des hôpitaux? Dans quelle mesure ce premier tir contre l'appareil gouvernemental ricoche-t-il sur les citoyens? On ne peut à l'heure actuelle en sentir l'impact.

PROCÈS DE L'AGENT VERMETTE

La Couronne conclut sa preuve

■ Le dernier témoin de la Couronne a été entendu, hier, au procès de l'agent Claude Vermette, de la Gendarmerie royale du Canada, accusé de complot et de vol de la liste des membres du Parti québécois, en janvier 1973.

MARIO ROY

Cette partie du procès, qui s'instruit depuis plus de deux semaines en Cour d'assises, s'achève sur le dépôt d'un nouvel affidavit émanant du Solliciteur général du Canada, Robert Kaplan, lequel interdit la production de certains documents internes de la GRC, classifiés comme étant ultra-secrets et dont la divulgation «serait préjudiciable à la sécurité nationale.» Ces documents, datant du début des années '70, sont relatifs aux opérations PUMA, politique d'action en vertu de laquelle la GRC s'introduisait clandestinement, en 1973, dans les locaux des Messageries Dynamiques où se trouvaient les informations concernant le membership du parti souverainiste.

Le contre-interrogatoire du dernier témoin de la Couronne, Kenneth E. Hollas, officier des services de sécurité de la GRC, s'est donc terminé par une assertion des procureurs de l'agent Vermette selon laquelle «l'affidavit les empêchait de questionner plus avant le témoin...» Le procès se poursuit ce matin devant le juge Claire Barrette-Joncas.

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR L'ORDINATEUR...

Les journées d'informatique Heathkit, une occasion unique de découvrir les innombrables possibilités de l'ordinateur, du 26 avril au 8 mai.

Voici l'occasion rêvée d'en savoir plus long sur les ordinateurs et sur les avantages qu'ils présentent pour votre famille ou votre entreprise. Pendant les journées d'informatique Heathkit, nous prendrons le temps de discuter avec vous et de vous démontrer la grande utilité des ordinateurs.

VOUS POUVEZ GAGNER UN BON D'ACHAT D'UNE VALEUR DE 500$!

Pendant les journées d'informatique Heathkit, vous pourrez voir notre gamme complète d'ordinateurs, de cours individuels domestiques et d'ensembles électroniques. Vous aurez aussi la chance de gagner un certificat-cadeau de 500$ valable à l'achat de n'importe lequel des produits du Centre d'électronique et d'informatique Heathkit.

Offre spéciale des journées d'informatique

C'est le moment ou jamais de vous procurer un ordinateur Heathkit. En plus de bénéficier de prix très avantageux à l'achat de nos systèmes, vous pourrez obtenir gratuitement trois ensembles de programmes de logiciel d'une valeur totale de 720$ à l'achat d'un ordinateur compact Heathkit.

Heathkit(md) VISA MasterCard

vous offre toutes les possibilités.

1400 boul. Sauvé ouest, Montréal, 332-3666
jeudi et vendredi, de 9h à 21h
samedi, de 9h à 17h

Le cuir. Vous connaissez et vous aimez. Il traverse allègrement les époques et les modes, car avec le temps, il vieillit, mais en beauté. Jusqu'à présent le cuir vous habillait, aujourd'hui il habille aussi votre salon. Voici, venue de Paris, la mode du cuir pour la maison. Cuir Center France ouvre à Montréal son 39e magasin qui est aussi le premier Cuir n° 1 hors de France.

Entrez à Cuir n° 1 ça sent bon le cuir. Regardez et découvrez nos 100 salons en exposition. Ici vous avez tous les choix. Choix des cuirs, bien sûr, mais aussi choix des styles (du Louis XIII au contemporain) et surtout choix des prix. Car si à Cuir n°1 nous ne vendons que des salons cuir c'est pour pouvoir vous les proposer à des prix défiant toute concurrence. Le cher est moins cher et le pas cher encore moins cher.

Le salon cuir Concorde. Canapé 3 places (200 x 83 x 83): $1,850. Fauteuil (85 x 100 x 83): $950.

Enfin Cuir n° 1 c'est aussi le Contrat Cuir que nous signons avec vous. Il indique la qualité, l'origine et la finition des cuirs. Il est pour vous la meilleure des garanties. Garantie des prix, garantie de 5 ans et Clause Retour. Si à la livraison vous n'étiez pas satisfait Cuir n° 1 s'engage à vous échanger votre salon.

100 salons cuir en exposition.

De $ 1,500 à $ 2,000.

Le canapé cuir Corfou, 3 places. (210 x 95 x 85).

Le canapé cuir Iseult, 3 places. (210 x 95 x 92).

Le canapé cuir Crazy, 2 places. (150 x 90 x 103).

De $ 2,500 à $ 2,700.

Le canapé cuir Chenonceau, 3 places. (225 x 90 x 80).

Le canapé cuir Trianon, 3 places. (210 x 95 x 90).

Le canapé cuir Régence, 3 places. (210 x 110 x 95).

Plus de $ 2,700.

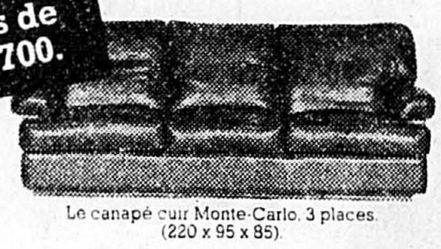

Le canapé cuir Monte-Carlo, 3 places. (220 x 95 x 85).

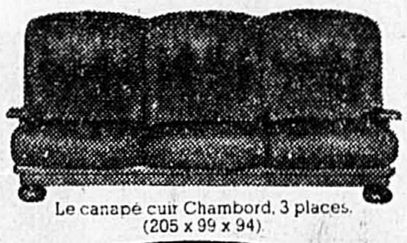

Le canapé cuir Chambord, 3 places. (205 x 99 x 94).

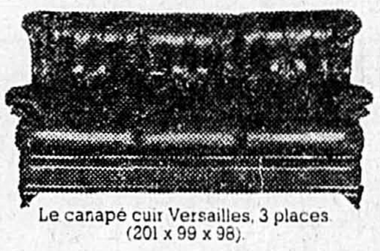

Le canapé cuir Versailles, 3 places. (201 x 99 x 96).

Je suis au 1425 Bd. Dorchester Ouest.

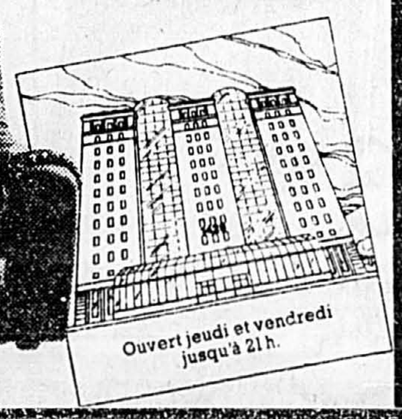

CUIR N° 1

Paris – Lyon – Marseille – Bordeaux – Toulouse – Nice – Le Mans – Nantes – Rennes – Strasbourg...

CÔTE-DES-NEIGES

Ils voulaient voler les recettes de loyers: le proprio n'avait que $450!

■ Deux individus portant cagoules et armés de revolvers, ont fait main basse sur quelque 450$ hier dans le quartier Côte-des-Neiges. Ils ont ensuite pris la fuite non sans avoir enfermé leurs victimes dans la salle de lavage d'un immeuble à logements sis au 4960 rue Bourret.

En se présentant à l'appartement B-1 de cet immeuble quelques instants plus tôt, les deux cagoulards avaient l'intention de soutirer au propriétaire, M. Gershon Goldberg, âgé de 66 ans, la recette des loyers du mois. Mais M. Goldberg n'ayant pas tout cet argent sur lui, les deux individus lui ont tiré quelques balles dans le ventre, puis l'ont descendu dans la salle de lavage.

C'est alors que le concierge, ayant entendu du bruit, s'est rendu à l'appartement B-1 où les suspects l'ont cueilli pour le descendre lui aussi à la salle de lavage.

Un locataire qui rentrait chez lui à ce moment, s'est retrouvé également dans la salle de lavage, où les deux suspects ont vainement tenté de savoir où il y avait de l'argent Ils se sont contentés de vider les poches de leurs victimes avant de fuir.

M. Goldberg a été transporté à l'hôpital général juif de Montréal où l'on rapporte que son état est satisfaisant.

Pour mieux vous servir!

Venez voir le tout nouveau rayon des produits de beauté au rez-de-chaussée chez Simpsons. Enfin, le travail est terminé. Et pour vous remercier de votre patience, nous vous invitons à venir partager notre enthousiasme et admirer la beauté étincelante de notre nouveau décor.

La fragrance «Molinard de Molinard»... chez Simpsons

Fondée en 1849, à Grasse, la maison «Molinard» présente aujourd'hui sa fragrance la plus nouvelle, «Molinard de Molinard». c'est un des rares parfums qui vous soit offert dans un flacon en cristal Lalique.

Prix Simpsons

Parfum, 7.5 ml $60

Eau de toilette, 7.5 ml $40

Rayon 204, produits de beauté, au rez-de-chaussée, centre-ville
Aussi à Fairview

Venez, écrivez...
ou composez
842-7221 jour et nuit

LES BIJOUX DU COEUR: Faites votre choix parmi une charmante variété de bijoux nostalgiques «1928». Colliers, boucles d'oreilles, bracelets, broches... un bijou fera sûrement plaisir à Maman!

Prix Simpsons

A. Pendentif rose en porcelaine $17

B. Boucles assorties pour oreilles percées* $13 pai.

C. Trio de pendentifs à coeur ajouré $20

D. Boucles assorties à coeur ajouré pour oreilles percées* $10 pai.

Offre-boni: Avec tout achat de bijoux «1928», vous obtiendrez pour seulement $2 de plus, un joli cadre en porcelaine.

Offre en vigueur jusqu'au 8 mai.

* Pour des raisons d'hygiène, il n'y a pas d'échange ou de remboursement sur les boucles pour oreilles percées.

Rayon 227, bijoux, au rez-de-chaussée, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez
842-7221 jour et nuit

REFLET DE LA MER DE
«CHARLES OF THE RITZ»

Un déferlement de romantisme pour les yeux, les lèvres, les joues, les ongles.

En deux gammes différentes:
Mers tropicales et Soleil et sable

Prix Simpsons

A. Rouge à lèvres supérieur 6.00

B. Trio d'ombres à paupières 15.50

C. Crayon-traceur mince 7.50

D. Vernis à ongles protecteur 6.50

Boni: Avec tout achat de 8.50 ou plus de produits «Charles of the Ritz», vous recevrez en cadeau le Traitement hydratant des Mains 110 ml (format régulier).

Venez rencontrer Mme Lucette Dick, coordonatrice-beauté «Charles of the Ritz», chez Simpsons centre-ville, aujourd'hui 4 mai jusqu'au 8 mai et du 13 au 15 mai. Mme Dick sera accompagnée de l'artiste en maquillage M. Claude Moisan, aujourd'hui 4 mai jusqu'au 8 mai.

Rayon 204, produits de beauté, rez-de-chaussée, centre-ville

Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez
842-7221 jour et nuit

Simpsons MD ... C'EST LA SOLUTION.

1872 1982

Deux conseillers bloquent un projet d'amendement à la charte de la ville

■ La traditionnelle unanimité du Parti civique de Montréal a été secouée hier soir lorsque deux conseillers du parti du maire Jean Drapeau ont réussi à faire plier

YVON LABERGE

publiquement le Comité exécutif de Montréal.

Les coupables, Roger Sigouin et Jean Laroche. Le motif: un projet d'amendement à la charte de la Ville qui visait à faire assumer par tous les propriétaires le paiement de la taxe d'eau et de service au nom des locataires.

En clair, cela revenait à dire, pour les conseillers Sigouin et Laroche, que les propriétaires auraient eu à se substituer à la Ville pour collecter un tribut source de conflits entre propriétaires et locataires.

Il n'en fallait pas plus pour que le conseiller Laroche s'interroge sur une politique de l'administration (l'Opération 10,000 logements, pour ne pas la nommer) qui vise à ramener des «petits propriétaires en ville» alors qu'en partant, ces petits propriétaires sauront qu'ils doivent assumer le paiement de la taxe d'eau et de service et par la suite, ajuster le remboursement aux mensualités.

Finalement, les deux conseillers auront réussi à provoquer un ajournement de la séance du conseil pour la tenue d'un caucus d'urgence.

Verdict de ce caucus du Parti civique: le Comité exécutif, dirigé par le conseiller Yvon Lamarre, modifie sa position et suggère que la taxe d'eau et de service soit payable par le propriétaire d'un bâtiment résidentiel de 10 logements et plus. Pour le reste, le locataire d'un immeuble de moins de 10 logements continuera à payer sa taxe d'eau et de service.

Ce qui, en soi, se rapproche du règlement existant qui stipule que la taxe d'eau et de service est payable par les propriétaires dont l'immeuble enregistre une valeur locative de plus de $20,000. L'honneur est sauf pour bien peu!

Enfin cette délinquance des conseiller Sigouin et Laroche est le résultat d'un manque de communication. Si le Comité exécutif avait discuté le coup en caucus avant d'amener ce projet en assemblée publique, il y a fort à parier que le désaccord n'eut pas franchi les portes du meeting.

Précisons en terminant que ce projet d'amendement à la Charte aura pour conséquence, si approuvé par le gouvernement du Québec au cours du présent mois, l'abandon de la valeur locative comme base servant à fixer le montant de la taxe d'eau et de service.

Ce qui fait craindre au conseiller Michael Fainstat du RCM une augmentation déguisée du compte de taxe. Yvon Lamarre, président de l'exécutif, répond à cela qu'il n'y a rien qui prouve cet avancé. Au moins une chose est certaine, le rôle de la valeur locative, lui, était gelé depuis...1976.

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Une trentaine d'assistés sociaux ont manifesté hier soir devant l'hôtel de ville de la rue Notre-Dame pour faire connaître leur désaccord au projet de la Ville de Montréal de faire assumer le paiement de la taxe d'eau et de service par les propriétaires. Cette mesure aurait touché directement cette catégorie de contribuables, puisqu'ils n'auraient pu se prévaloir d'une politique qui a cours depuis quelques années et qui permet aux assistés sociaux de retourner factures et statuts pour être exemptés du paiement.

La ruse des policiers permet le coup de filet

■ La stratégie de policiers de Terrebonne et de la Sûreté du Québec a porté fruit, peu avant midi hier, quand un suspect recherché depuis plusieurs heures a décidé de sortir de sa cachette parce qu'il se croyait en toute sécurité.

Vers 3h30 hier matin, le gardien de nuit du centre commercial des Galeries de Terrebonne a entendu un bruit dans le plafond. Les policiers municipaux ont aussitôt été appelés, mais ils n'ont rien trouvé. Le suspect était caché dans l'espace séparant le plafond des magasins et le toit de l'immeuble.

La Sûreté du Québec a été alertée et on a même fait appel à l'escouade canine. Mais, il a été décidé de ne pas envoyer le chien à cause de la non-solidité du faux plafond.

A 11h30, les policiers ont fait semblant de quitter les lieux et le geste de stratégie a porté fruit car, quelques instants plus tard, le suspect recherché faisait son apparition pouar être immédiatement capturé.

Le sergent Richrd Charron de la police municipale, a déclaré qu'il s'agissait d'un individu âgé de 25 ans environ qui ne demeurait pas à Terrebonne.

Coupable de l'enlèvement de Irving

■ SAINT-JEAN, N.-B. (PC) — Un jeune homme de 22 ans, Stephen Childs, de Saint-Jean, s'est reconnu coupable hier d'avoir enlevé l'industriel John E. Irving samedi. Il a également plaidé coupable de l'accusation d'avoir extorqué de l'argent à un autre homme d'affaires de Saint-Jean, Pat Rocca, dans un autre incident.

Irving, propriétaire des journaux «Fredericton Gleaner», «Moncton Transcript» et «Moncton Times», a été détenu pendant dix heures dans sa demeure samedi avant de prendre place dans une camionnette conduite par Childs, lequel réclamait une rançon de $600,000 contre la libération de l'industriel.

Il fut libéré par une quarantaine de policiers et d'agents de la GRC qui ont entouré la camionnette et forcé Childs à se rendre. Personne n'a été blessé au cours de l'opération.

Un diplomate trafiquant d'héroïne

■ CHICAGO (UPI) — Un diplomate thaïlandais, arrêté par la police vendredi, a été accusé hier de diriger un réseau international de trafiquants de drogues. Au moment de son arrestation dans un restaurant, il avait en sa possession sept livres et demie d'héroïne pure à 96 p. cent, dont la valeur au détail s'élève à $12 millions.

Sihadej Chindawongse, vice-consul de la Thaïlande à Chicago, a été mis en prison et son cautionnement a été fixé à $1.5 million. Le diplomate est également recherché par la police de Baltimore pour le même crime et son cautionnement dans cette ville a été établi à $12 millions.

Il s'agit de la plus importante saisie d'héroïne à Chicago depuis plusieurs années.

Laserphoto AP

Sihadej Chindwongse

AUX MÊMES BAS PRIX QU'IL Y A UN AN

1872 1982

Rabais 35% et 50%

Perles de culture... superbes!

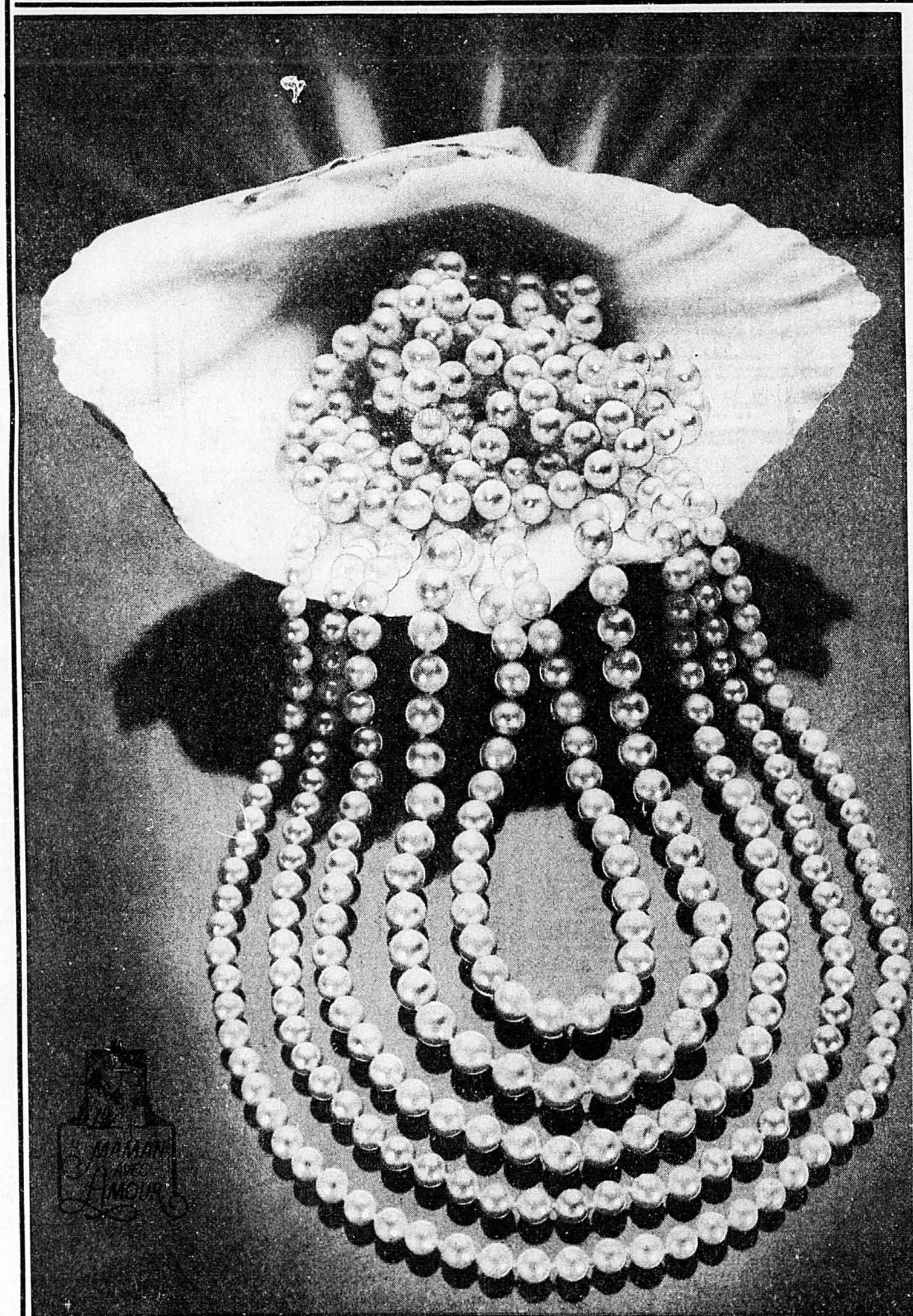

Un des meilleurs achats 110 Simpsons. Meilleure occasion, meilleure qualité, meilleurs prix.

LES PERLES... douces et caressantes, elles parent avec autant de distinction la robe de soirée que le tailleur classique. Elles charment par leur simplicité et séduisent par la richesse de leurs reflets. Vous les portez... et tout est dit.

Ces bijoux d'une grande beauté vous sont offerts à une fraction de leur prix ordinaire. Voilà une offre presque irrésistible! Venez maintenant et profitez d'un meilleur choix!

Rabais 35%
— *Colliers.*

	Meilleur achat 110 Simpsons
1. Collier 16", perles 5½-6 mm ($540)	351.00
1A. Collier 18", identique à ci-dessus ($610)	396.50
2. Collier 16", perles 6-6½ mm ($630)	409.50
2A. Collier 18", identique à ci-dessus ($705)	458.25
2B. Collier 24", identique à ci-dessus ($935)	607.75
2C. Bracelet 7" assorti ($285)	185.25
3. Collier 16", perles 6½-7 mm ($720)	468.00
3A. Collier 18", identique à ci-dessus ($810)	526.50
3B. Collier 24", identique à ci-dessus ($1,075)	698.75
4. Collier 16", perles 7-7½ mm ($810)	526.50
4A. Bracelet 7" assorti ($375)	243.75
5. Collier 18", perles 7½-8 mm ($1,000)	650.00

Rabais 50%
*6. Boucles perles pour oreilles percées**

Meilleur achat 110 Simpsons $30

Les perles sont illustrées plus grandes que nature afin d'en montrer les détails.

*Pour raisons d'hygiène, il n'y a aucun échange ou remboursement sur boucles pour oreilles percées.

Les prix entre parenthèses sont les prix ordinaires de Simpsons.

Rayon 227, bijoux, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

Prix de vente en vigueur jusqu'au 15 mai

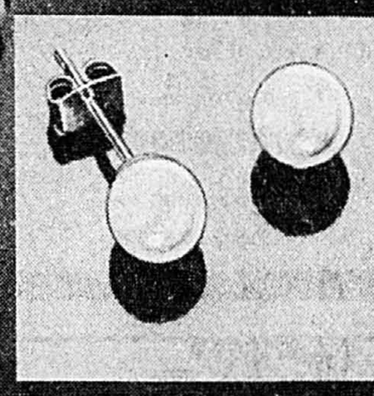

UN DES MEILLEURS ACHATS "110"

Simpsons MD

Venez, écrivez... ou composez 842-7221
Commandes téléphoniques 24 heures par jour.

Heures d'ouverture: Centre-ville, Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno: du lundi au mercredi 9h30 à 18h; jeudi et vendredi 9h30 à 21h; samedi 9h à 17h. Centre d'aubaines au 4895 Hickmore, Ville St-Laurent: du lundi au mercredi 9h30 à 17h30; jeudi et vendredi 9h30 à 21h; samedi 8h30 à 16h30.